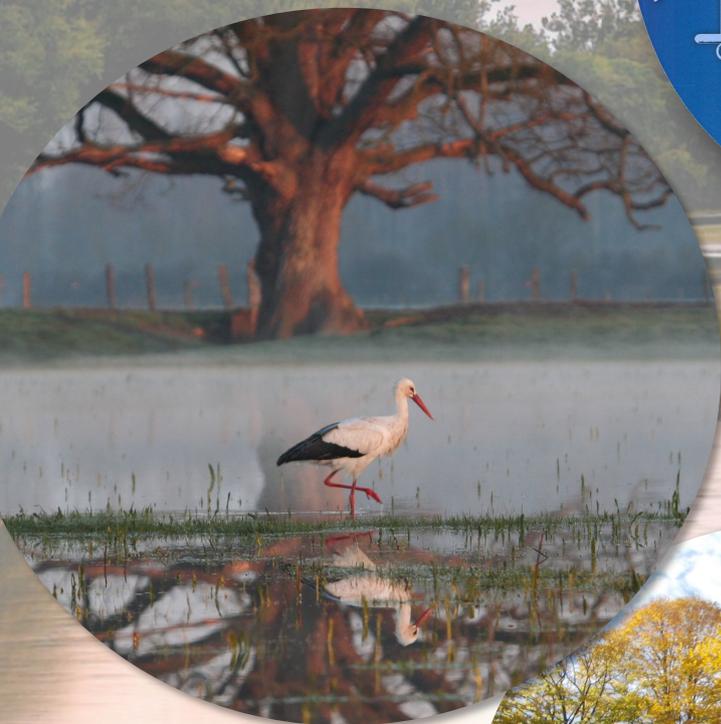
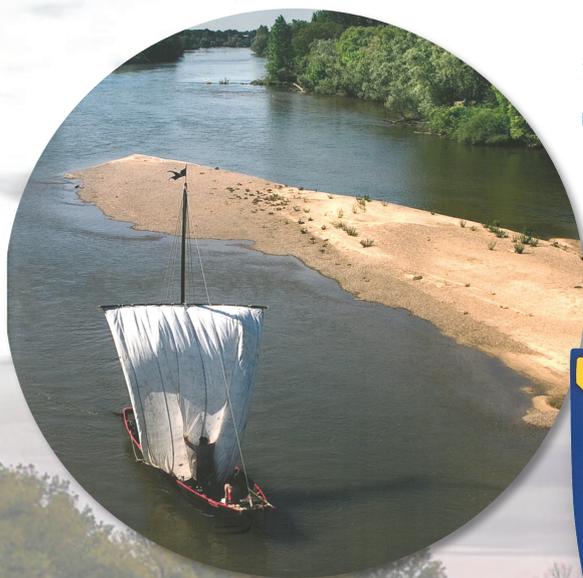


LE VEURDRE

Bulletin municipal 2019



GARAGE DES PROMENADES

Réparation toutes marques

Tony PAILLERET

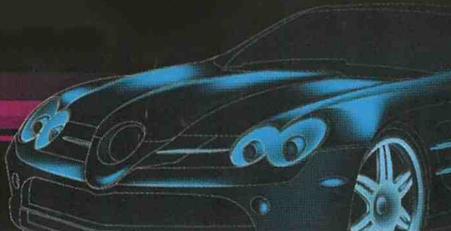
Dépannage 24h/24

t.pailleret@wanadoo.fr

Faubourg de Lorette

03320 LE VEURDRE

Tel : 06 98 82 51 41



BRASSERIE DU LOUP

Bière artisanale du Bourbonnais

23 route de Bourbon 03320 - Le Veurdre
06.10.88.61.54 / biereduloup@gmail.com
SIRET 829 613 942 RM03

ALLOPATHIE HOMÉOPATHIE



Valérie RAVAUD

Docteur en Pharmacie

Produits vétérinaires • Matériel médical

03320 LE VEURDRE - ☎ 04 70 66 40 78

LAMOISSIERE père & fils

Menuiserie bois
Fabricant sur mesure

- Pose PVC
- Escaliers
- Vitrage isolant

1 rue Tour des murs
03320 - LE VEURDRE
Tel : 04 70 66 40 70 - Fax 04 70 66 40 52

Produits d'entretien et Soins du corps
Vente particuliers et professionnels
Conseils et livraison gratuite

Votre concessionnaire :

Madame LANTUAS Jeannette
17 rue du Vignoble
03320 LE VEURDRE
04 70 66 42 77 - 06 74 30 04 03

Ecologique, économique, efficace

COIFF' EDITH

DOMICILE les lundis, jeudis après-midis
4, Place Barbusse - 03320 LE VEURDRE

☎ 04 70 66 40 92
06 41 43 46 02

HÔTEL Le Pont Neuf

2, faubourg de Lorette - 03320 Le Veurdre
Tél. 04 70 66 40 12 - Fax 04 70 66 44 15

Bienvenue sur notre site
hôtel-lepontneuf.com - e-mail : HOTEL.LE.PONTNEUF@wanadoo.fr

RDN

Partenaire de vos événements

**VENTE-LOCATION
INSTALLATION**
04.70.51.82.14
rdndiffusion.com
03 QUINSSAINES

SOMMAIRE

- *Le mot du Maire* 4
- *Etat - civil* 6
- *Commerçants* 8
- *Réalisations 2019* 10
- *Budget* 12
- *Associations* 14
- *Tourisme* 32
- *Vie locale* 33
- *Organismes locaux* 40
- *Informations utiles* 52
- *Manifestations* 55

LE MOT DU MAIRE

2020, année d'élections municipales, une nouvelle page de la vie de notre commune s'ouvre.

Une question essentielle se pose en permanence. Comment développer l'attractivité et la vitalité de notre commune ? Pour y répondre, il faut en permanence remettre l' « Ouvrage sur le métier » car rien n'est jamais acquis.

Parcourez la rétrospective de 2019 au travers de votre bulletin, vous trouverez certainement quelques atouts qui permettent de construire la réponse :

- Vitalité de nos associations
- Présence de nos commerçants, entrepreneurs, artisans et agriculteurs, ...
- Existence de notre pôle de santé, de nos services publics : mairie, école, pompiers avec notre section JSP la plus dynamique et talentueuse du département.
- Notre cadre naturel par son bocage, ses rivières et son patrimoine bâti
- Une fiscalité maîtrisée.

A nous tous de les préserver, améliorer.

Alors merci à vous pour l'implication dans la vie de notre commune.

Merci à nos fidèles annonceurs qui nous permettent d'éditer votre bulletin dans de bonnes conditions.

Merci aux membres du conseil municipal et au personnel de votre commune pour tout le travail effectué au cours de l'année écoulée à votre service.

Le conseil et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2020 pour vous et vos proches, une bonne réussite à vos attentes professionnelles, associatives et personnelles.

Bonne lecture et bonne année 2020

*Le Maire,
Ghislain COLLAS de CHATELPERRON*

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL



Patrick BERTRAND
CONSEILLER
Pâtissier-traiteur



Anaïs CHALUMEAU
CONSEILLERE
Secrétaire



François BROSSIER
1er ADJOINT
Agriculteur



Jean-Etienne DUCROIX
CONSEILLER
Hôtelier



Ghislain COLLAS de CHATELPERRON
MAIRE
Agent d'assurance



Catherine FOUCAUD
2ème ADJOINTE
Gérante de société



Renée MERCIER
CONSEILLERE
Retraitée
Education Nationale



Pierre DECHAUME
3ème ADJOINT
Agriculteur



Alain ROCHARD
CONSEILLER
Retraité plâtrier peintre



Fabrice NICOLAON
CONSEILLER
Agent technique



Laurent VILLATTE
CONSEILLER
Conducteur d'engins

SERVICES MUNICIPAUX

ADMINISTRATIF

Jocelyne MASSERET

Pascale MEZERGUE

TECHNIQUE

Jean-Michel CHALUMEAU

Fabrice SELLOT

Michelle CREMERS

SCOLAIRE

Catherine CHEVIGNY

Michèle DENIZON

Florence TISSIER

SAISONNIER

Martine BREUILLARD

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE



GENNARDI Tiago	17 janvier
HENRIQUE Tiago Jérôme	21 avril
DE MAGALHAES Lina Coraline	28 mai

MARIAGES



LOMBARD Thierry & MOUZAY Sandrine Véronique Catherine	24 août
CHAIN Jérémy Denis & COIGNET Dylan Didier Michel	24 août

DÉCÈS



JACQUES Bernard	10 mars
DENIZON Gérard, Albert, Auguste	19 mars
LAPLANCHE Andrée veuve GONDOUX	11 avril
PELLERIN Nelly, Carmen	03 juin
RAYNAUD Solange, Renée veuve LACOUR	12 juin
LARGE Raymonde veuve BERNHARDT	25 juillet
DOUET Simone, Fernande veuve LAMOISSIERE	05 septembre
MORAND Joël	16 septembre
HOUART Jean, Pierre, Marc, Toussaint, Joseph	10 octobre
CHEVIGNY Danielle, Andrée épouse BERTRAND	09 novembre

S.A.R.L.
CAVES YGRANDAISES



BOURDIN Frères

VINS - EAUX - BIERES - CHAMPAGNES - TOUTES BOISSONS
 LIVRAISONS à DOMICILE

MISE à DISPOSITION POUR VOS FÊTES :

TIRAGE PRESSION - BARNUM - MATERIEL DE FROID
 BANCS & TABLES - CAMION FRIGO

03160 YGRANDE Tél : 04 70 66 35 08
 03320 LURCY-LEVIS Tél : 04 70 67 84 11
 03240 TRONGET Tél : 04 70 47 34 46
 FAX : 04 70 66 31 24




CNU Informatique
 Assistance, Vente, Prestations
 pour les Entreprises et Particuliers

Christophe Ublet 06 41 30 95 80
 16, rue des marronniers www.cnuinformatique.fr
 58240 Livry christophe.ublet@cnuinformatique.fr

sas ROCHE Plombier
 Chauffagiste

PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE - CLIMATISATION

RGE
 QUALIBAT
 INSTALLATION - DEPANNAGE
 Entretien de chaudière fioul & gaz

Tél: 02 48 76 87 95 Portable: 06 23 37 41 54
 Les Angerons - 18600 SANCOINS
 sasrocheyoann@gmail.com




YEDECO
 Tous travaux de finition
 SPÉCIALITÉ "ENDUITS AU PLÂTRE"

Travaux de décoration, travaux de plâtre, enduits décoratifs, enduits à la chaux, placoplâtre, peinture, revêtement de sol, carrelage, petite maçonnerie, restauration à l'ancienne, ...

Geert De Deygere
 Montvrin
 03320 Neure
 Siret: 803414200.00011

Tél. 0608473678
 gddmontvrin@gmail.com



CENTURY 21
 Agence du val d'allier

Tél: 03.86.90.97.97
 E mail: valdallier1@century21.fr
 century21agenceduvaldallier.com

17 Place de l'église
 58240 St PIERRE LE MOUTIER

3, Rue du Cne Lafond
 03320 LURCY-LEVIS

36, Avenue de la république
 58 260 LA MACHINE

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21





 century21.fr

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement indépendante

BIENVENUE AUX NOUVEAUX PROFESSIONNELS



Jean-Charles DUCROT

Architecte d'Intérieur - Créateur de Mobilier - Décorateur

60 Route de Bourbon

06 62 37 37 52

contact@jeancharles-ducrot.com

UNE ACTIVITÉ NOUVELLE

Accompagner les dynamiques collectives

A destination des collectivités, associations, entreprises

Une offre diversifiée

- Faire germer les idées avec l'accompagnement de projet**
Co-construction de projets en mode participatif
- Consolider le collectif avec la form'action**
Ateliers de co-développement, cohésion d'équipe, gestion de conflits, gouvernance partagée, communication bienveillante
- Booster les événements avec les animations participatives**
Rêve éveillée, ateliers de co-construction

Emilie MAUROY - Créations de liens

Formatrice - Consultante - Facilitatrice

06 63 67 12 22

emilie.mauroy@creationdeliens.fr

www.creationdeliens.fr



LES RUCHERS DE SAINT-MAYEUL

Apiculteur - Producteur - Vente

Reprise d'activité en cours par Michel BANDON

Magasin ouvert les mardis et jeudis
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Possibilité de recevoir sur rendez-vous

2 rue du Moulin Bonin

06 51 55 63 44 - 04 70 66 40 25

ruchersdesaintmayeul@orange.fr

LES COMMERÇANTS AMBULANTS

VENTE FROMAGES-CREMERIE Madame PAILLERET le vendredi tous les 15 jours de 10h30 à 11 h dans la cour de l'Aquarium

VENTE FROMAGES VACHE ET CHEVRE Monsieur CHAPUIS le samedi matin

POISSONNERIE le jeudi après-midi dans le Bourg

BOUCHERIE DOMAINE DE LA VAUVRE le mercredi matin place de l'église à partir de 10h30

BOUCHERIE LIONNET Michel le samedi matin place de l'église

FROMAGES - SALAISONS AUVERGNE ET JURA Monsieur TOUBLANC le samedi matin place de l'Eglise

EPICERIE BOISFLEURY sur rendez-vous, livraison à domicile 03 86 26 15 21

SANS OUBLIER CEUX DÉJÀ INSTALLÉS

MEDICAL et PARAMEDICAL

MEDECIN : Docteur BETHUNE-GIODA Sylvie	06 32 22 67 24
PHARMACIE : Madame RAVAUD Valérie	04 70 66 40 78
INFIRMIERES : Mmes LEBLANC Valérie, MICHARD Aline et THEVENIN Anne-Sophie	04 70 66 42 40
PEDICURE : Monsieur MARCINIAK Jérôme	04 70 66 40 78
OSTEOPATHE : Madame GERACI Lisa-Marie	06 42 69 94 64
SOPHROLOGIE - REFLEXOLOGIE PLANTAIRE : Madame LADET Fabienne	06 30 20 61 66

COMMERCES

BOULANGERIE : Monsieur et Madame LEGER	04 70 66 27 19
PETIT CASINO	04 70 66 42 10
SALON DE COIFFURE COIF'EDITH : Madame DELOMEZ Edith	04 70 66 40 92
RUCHERS DE SAINT-MAYEUL : Monsieur BANDON Michel	04 70 66 40 25
FONTAINE AUX MERVEILLES : Madame LEFEVRE	04 70 66 63 42
LA PETITE BROCANTE : M. DECROUY Brice	06 77 55 47 34

BARS

BAR TABAC JOURNAUX DE L'UNION : Madame BERTRAND Nathalie	04 70 66 43 34
BAR LE POINT DU JOUR : Madame CARRAT Chantal	04 70 66 40 58

HOTEL

HOTEL RESTAURANT LE PONT NEUF : Monsieur DUCROIX	04 70 66 40 12
--	----------------

ENTREPRISES

MENUISERIE LAMOISSIERE Père et Fils	04 70 66 40 70
TRAVAUX PUBLICS CENTRE VOIRIE	04 70 66 42 38
RECUPERATION DE FERRAILLE : Monsieur HENRIQUE Eric	04 70 67 04 83
PRODUITS D'ENTRETIEN : Madame LANTUAS Jeannette	04 70 66 42 77
ESPACES VERTS, BRICOLAGE... : M. CHOPIN Alexandre et Mme HIMPE Paulien	06 73 92 77 89
DESTOCKLOT MENAGER	04 70 66 09 81
GARAGE DES PROMENADES : M. PAILLERET Tony	04 70 66 64 06

GÎTES

GÎTE LE POINT DU JOUR : M. Mme RONCHESE - réservation gîtes de France Allier	04 82 75 68 55
GÎTE DU ROCHER : Mme LÉGER Nicole	06 72 14 15 12
GÎTE LA BAUME - réservation gîtes de France Allier	04 82 75 68 55
GÎTE LE SAINT MAYEUL : Mme POURRIER Bernadette	06 86 89 72 45

DÉCISIONS IMPORTANTES ET RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2019

TAUX d'IMPOSITION

Les taux ont été maintenus, à savoir :

Taxe d'habitation	9.63
Taxe foncier bâti	14.51
Taxe foncier non bâti	41.75

STATUTS SDE03

Le conseil municipal a accepté la modification des statuts du SDE 03 pour

- . création et exploitation d'infrastructures de recharge de véhicules à gaz et à l'hydrogène
- . suivi énergétique des bâtiments publics et planification énergétique territoriale
- . adhésion de la communauté de communes du Pays de Tronçais, des villes de Moulins, Montluçon et Vichy

STATUTS MOULINS COMMUNAUTE

Le conseil municipal a adopté les nouveaux statuts de Moulins communauté qui intègrent :

- . soutien aux projets de Très Haut Débit
- . transfert des compétences assainissement collectif et gestion des eaux pluviales urbaines
- . rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (Clecl) relatif aux coûts liés au transfert de la compétence assainissement
- . compétence eau
- . contrat local de santé

PETIT CASINO

Le conseil municipal a examiné la demande de travaux prévus à la vitrine du magasin. La directrice régionale a précisé que Vival est l'enseigne franchisée de Casino en milieu rural, qu'il n'est pas question de fermer l'épicerie et qu'un gérant intérimaire sera en place pendant le congé maladie de Mme Lallet.

EX-LOCAL PETANQUE

L'association « la Lotte » avait pris possession du local communal rue Bichon. Ce local est trop exigü pour exposer la collection de matériel de pêche. Cette exposition sera donc installée dans l'ancien local pétanque.

RGPD

Le Règlement Général de Protection des Données impose un travail considérable obligeant à répertorier les données personnelles pouvant être demandées pour chaque tâche administrative. La réglementation concernant les données personnelles est désormais très stricte.

ASSURANCE STATUTAIRE

Le centre de gestion, après consultation en raison de la date d'échéance au 31 décembre 2019 du contrat en cours, a retenu le groupe Gras Savoye/ CNP pour le contrat groupe assurance risques statutaires pour la période 2020-2024. La commune adhère à ce nouveau contrat.

SECHERESSE

La commune a appuyé la demande de reconnaissance de l'état de calamité agricole sécheresse. Elle a aussi demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2019. Cette reconnaissance a été attribuée pour les dégâts causés par la sécheresse 2018 par arrêté ministériel du 21 Mai 2019.

PASSERELLE DE CHÂTEAU SUR ALLIER

Une réunion a été organisée par la commune de Château sur Allier qui souhaite reconstruire la passerelle entre Château et Le Veudre, projet qui avait déjà été étudié début des années 2000. Les élus estiment que l'idée est bonne et pourrait être complémentaire des actions menées sur Le Veudre d'un point de vue touristique mais ne souhaitent pas donner suite tant que le projet de la passerelle du Moulin Bonin n'est pas concrétisé.

PASSERELLE DU MOULIN BONIN

L'arrêté attributif de la subvention européenne a été reçu fin juin. La procédure de consultation des entreprises pour la réhabilitation de la passerelle a été lancée en fin d'année. Le choix de l'entreprise se fera début février 2020 et les travaux pourront être réalisés dans la foulée. Les panneaux du parcours pédagogique liés à ce projet sont en cours de réalisation.

CHEMIN HISTORIQUE

13 panneaux racontant l'histoire du Veudre ont été posés à différents endroits dans le bourg pour un montant de 13 291.94 €. Ces panneaux avec un QR code complètent les parcours touristiques.

IMMEUBLE AQUARIUM

Pose de trois fenêtres en complément des travaux d'isolation et de rénovation thermique réalisés en 2018.

TRAVAUX SDE

Le conseil municipal a accepté le changement de 3 foyers rue du Moulin Bonin très anciens (entre 20 et 35 ans). La participation communale est de 904 €. Un encastré cassé à la Fontaine Saint-Hippolyte a été remplacé pour un montant de 645 €.



CITY STADE

Le conseil municipal décide la construction d'un city-stade à l'emplacement de l'ancien cours de tennis en mauvais état.

Cette structure permet la pratique, sur gazon synthétique, du football, hand, hockey, basket, volley.

Des mini-buts brésiliens permettent ces activités également aux tout-petits.

Une piste d'athlétisme extérieure est tracée.

Une partie du terrain alentour sera aménagée avec la pose d'une table de pique-nique et de jeux sur ressorts pour jeunes enfants.

Cet équipement est un atout vu sa proximité avec les écoles labellisées « génération 2024 » et la salle polyvalente.

Un revêtement a dû être posé afin de remettre à niveau le sol.

Le coût total de cet investissement est de 90 965.52 € TTC

Les subventions suivantes ont été obtenues :

Conseil Départemental	17 513 €
Conseil Régional	10 450 €
DETR	23 777 €
FCTVA	14 922 €



CAMPING

Des travaux de plomberie ont été réalisés pour la saison 2019 par l'entreprise Roche pour 1 061.40 €.

Le conseil avait envisagé un projet de restructuration complète du bâtiment sanitaire avec un accès indépendant pour les pêcheurs.

Un arrêté a été pris interdisant le stationnement des camping-cars le long de la Bieudre en bas du stade.

Des arbres ont été plantés par l'entreprise Friaud.



RD 13

Les travaux le long de la RD13 sont maintenant terminés pour un montant total de 199 149.30 TTC

Une subvention du Conseil Départemental de 45 000 € a été attribuée. FCTVA attendu de 32 668.45 €

ACCESSIBILITE

Les travaux de mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite des bâtiments publics sont terminés (WC champ de foire, pose de rampes, signalisation des marches et contremarches) pour un montant de 6 612.08 €.

Une subvention de 3 022 € a été perçue au titre de la DETR.

EGLISE

D'importants désordres ont été constatés à l'église.

Madame Christelle Auroy, architecte, a été retenue pour mener une étude détaillée des points faibles et des solutions qui devront être envisagées.

Les résultats de cette étude seront connus début 2020. Des priorités dans la réalisation des travaux pourront alors être déterminées.

TRAVAUX DIVERS

Curage de fossés par l'entreprise Meunier

Désherbage du cimetière par l'entreprise Friaud pour 3 168 €

Engazonnement du talus du cimetière par l'entreprise Chopin pour 1 008 €

Abattage et plantation de saules pleureurs à la fontaine

Réparation de la toiture des vestiaires de foot

Isolation au garage des associations

Réfection du pignon et abattage de la cheminée au logement 5 rue des

Orfèvres par l'entreprise Dumont pour 3 234 €

Rénovation du studio de l'Aquarium par les services techniques

Enrobé cour école par Centre Voirie



SITE INTERNET

Le site de la commune, ayant été piraté à plusieurs reprises, n'était plus fonctionnel.

Le journal « La Montagne » propose la réalisation d'un site de 25 pages pour 2 760 € TTC. L'abonnement annuel de noms de domaine, l'hébergement et la maintenance revient à 439.20 € TTC pour la 1^{ère} année.

Ce site est compatible avec les nouvelles technologies (tablette, smartphone...)

Pascale a énormément travaillé pour la réalisation de ce site et effectue régulièrement les mises à jour des informations (vie communale, commerces, tourisme, associations, renseignements et liens utiles...).

Vous pouvez le consulter www.leveurdre.fr

BLASON

Un blason a été créé avec le Conseil Municipal. Le fond azur représente la couleur de la France et du Bourbonnais. La barre d'or symbolise l'inaltérabilité et aussi la couleur présente sur le maillot de l'équipe de foot veurdroise. Le Cerf volant, avec Allen créé par le Duc Louis II de Bourbon lors de sa captivité de 6 ans en Angleterre suite au Traité de Brétigny : symbole de la liberté. L'ancre de marine fluviale rappelle le passé portuaire du Veurdre. La coquille St Jacques : Le Veurdre étant à la croisée de 2 grandes routes de Saint Jacques de Compostelle via Le Puy en Velay à Limoges en venant de Vézelay ou Bourges.



ACHAT MATERIEL

Il a été acheté

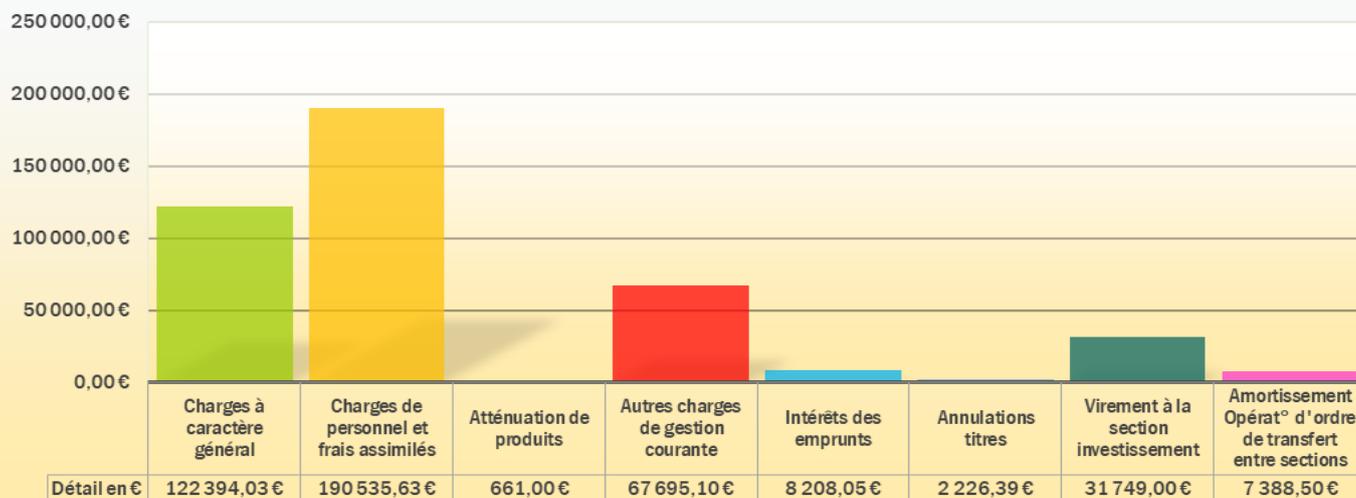
. un tracteur équipé d'une désherbeuse mécanique 15 600 €

. un conteneur pour remplacer le conteneur brûlé au parking du cimetière.



RÉALISATIONS 2019

Section fonctionnement - Dépenses : 430 857,70 €



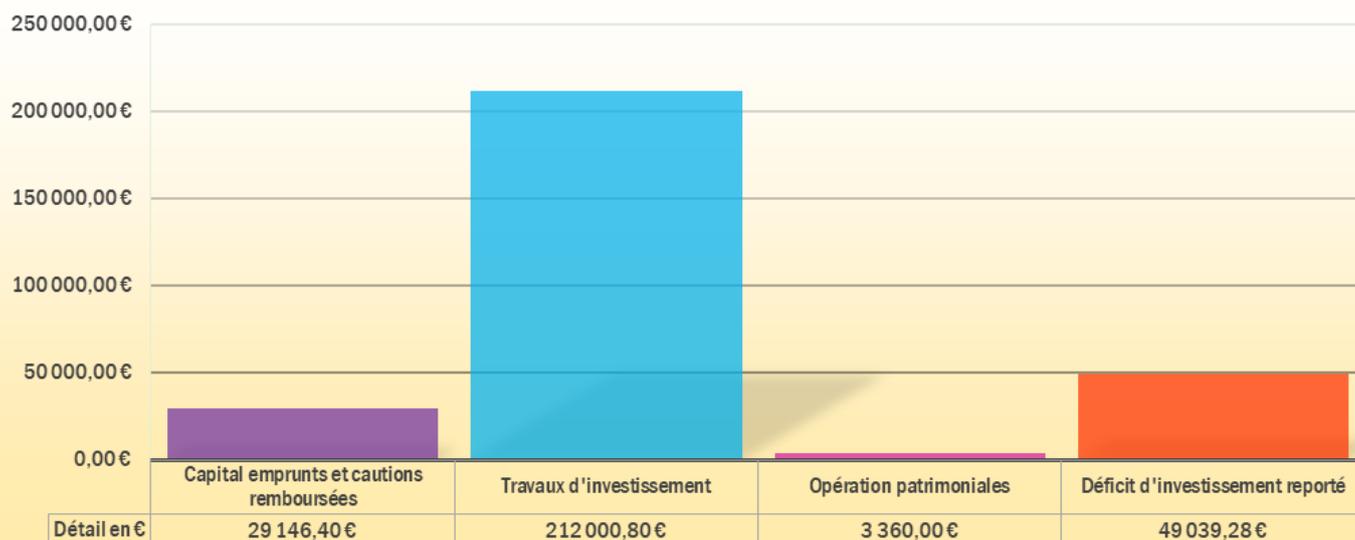
Section fonctionnement - Recettes : 591 682,85 €



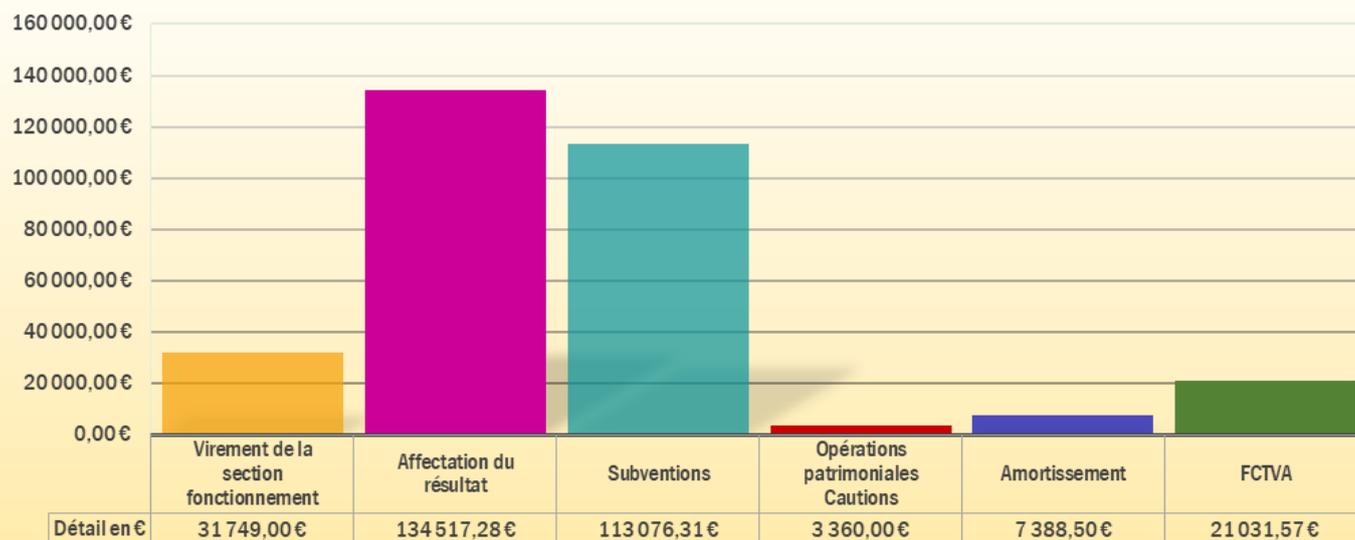
SUBVENTIONS ATTRIBUÉES

A D I L	40,00	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS	50,00
ADATER	212,00	CROQUEURS DE POMMES	30,00
AGMG	30,00	DDEN	20,00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	425,00	FA SI LA CHANTER	170,00
AMIS DE SAINT JACQUES EN BOURBONNAIS	15,00	JEUNES SAPEURS POMPIERS	120,00
AMIS DES DEUX RIVIERES	191,00	LA LOTTE	340,00
ASSOCIATION HONNEUR ET PATRIE	20,00	OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE	1500,00
ATELIER DES PETITS POINTS	255,00	OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE	550,00
CAUE DE L'ALLIER	100,00	OXYGENE	100,00
CHAVANEE MONTBEL	340,00	SOUVENIR FRANCAIS	451,00
CLUB DE L'AMITIE	680,00	TRANS-FORME	100,00
COMITE DES FETES	1 700,00	UNRPA	425,00
COMPAGNONS DE SAINT HIPPOLYTE	150,00		

Section investissement - Dépenses : 293 546,48 €



Section investissement - Recettes : 311 122,66 €



DÉTAIL DÉPENSES INVESTISSEMENT = 212 000,80 €

ACCESSIBILITÉ	6 612,08 €
PASSERELLE DU MOULIN BONIN	7 704,00 €
IMMEUBLE AQUARIUM	239,21 €
TRAVAUX LE LONG DE LA RD13	130 871,24 €
CITY STADE	30 143,28 €
PLANTATIONS ARBRES	2 041,85 €
SITE INTERNET	3 199,20 €
LOGICIEL CIMETIERE	2 298,00 €
PARCOURS HISTORIQUE	13 291,94 €
TRACTEUR	15 600,00 €

Prévisions budget 543 824,00 € tant en dépenses qu'en recettes

Pour l'année 2019, l'association a participé aux cérémonies du D-Day en Normandie avec les différentes Associations Honneur et Patrie de France avec des images qui resteront dans les mémoires, dont la cérémonie internationale Canadienne et la cérémonie internationale Française avec la rencontre du 1^{er} ministre Edouard Philippe. L'association a organisé pour la 3^{ème} année la Fête de la laine et de l'art créatif sur la commune d'Aubigny avec un franc succès. L'association a participé à différentes cérémonies et conférences dans l'année. Un 2^{ème} drapeau a été créé et effectuée les différentes cérémonies sur l'arrondissement de Vichy. L'association a une convention avec la mairie de Château-sur-Allier afin d'être dépositaire du drapeau des anciens combattants de la commune, ceci a permis à celle-ci de financer un nouveau drapeau en remplacement de l'ancien. Pour cette année, 5 nouveaux membres nous ont rejoints, ce qui nous fait au total 16 membres. Lors de l'assemblée générale, Monsieur BOUGNOT René, Monsieur ENRICO Jean et Monsieur LAROCHE Renaud se sont vu remettre le diplôme d'honneur de la Fédération Nationale Honneur et Patrie France pour leur engagement.



Président d'honneur et porte drapeau titulaire du secteur Moulins : Monsieur BOUGNOT René
 Président : Monsieur LANCELOT Julien
 Secrétaire : Madame LANCELOT Fanny
 Trésorier : Monsieur CHILARSKI Raphaël
 Trésorier-Adjoint et porte drapeau suppléant du secteur Moulins : Monsieur LAROCHE Renaud
 Porte-drapeau titulaire du secteur Vichy : Monsieur CHALBOS Lugan



Comme toujours notre Comité est fidèle aux cérémonies dédiées aux soldats morts pour la France. C'est ainsi que pour le 8 mai et le 11 novembre notre drapeau du Souvenir Français ainsi que les membres accompagnent les anciens combattants et pompiers avec la population du Veudre et les enfants de l'école au monument aux morts et au Carré militaire. Le 18 juin c'est à la stèle du Pont, en mémoire des sept soldats tués lors de la bataille que le cortège se rend.

Depuis quelques années notre comité aide à fleurir les tombes du Carré militaire de Château sur Allier. Cette année, le Souvenir Français nous a demandé de planter des rosiers du Souvenir. Trois rosiers ont été plantés dans chaque carré des deux communes.

C'est dans la tristesse que nous terminons cette année 2019 avec le décès brutal de notre Présidente Danielle Bertrand dite Canette et porte-drapeau depuis 1999 date de son entrée au Comité. Une dizaine de porte-drapeaux des Comités du Souvenir Français du département sont venus lui rendre un dernier hommage pour son action au sein du Souvenir Français. Comme l'a dit la secrétaire générale de la direction départementale du Souvenir Français, Madeleine Bodez, Canette a toujours été présente dans les cérémonies alentour du département et pour l'organisation de celles du Veudre.

Comme elle, vous pouvez nous rejoindre et adhérer à cette reconnaissance.

Le comité vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.



ANCIENS COMBATTANTS

Après avoir assuré la présidence de la section de l'AGMG du Veudre depuis 1969, Monsieur René Bougnot a décidé de laisser la place à Camille Bertrand.

Les membres de notre section ne sont pas très nombreux mais nous assurons toujours d'être présents aux défilés des 8 mai, 11 novembre et 18 juin pour Le Veudre.

Nous nous rendons également à différentes cérémonies et hommages comme à « Bouillole » sur la commune de Saint Plaisir où plusieurs jeunes ont été tués.

Nous tenons à ce que persistent ces cérémonies pour que nos enfants et petits enfants n'oublient pas.



Encore une année bien chargée en activités et émotions qui se termine.

Les après-midi du vendredi sont toujours bien animées et comme nous l'annoncions l'année dernière des joueurs de tarot sont venus nous rejoindre . Nous sommes en moyenne plus d'une vingtaine à nous retrouver autour de parties de belote, triamino, skipbo, scrabble etc... et même tricoter car il n'y a aucune obligation de jeux . Cette année nous avons accueilli six nouveaux membres.

Malheureusement trois de nos adhérents nous ont quitté. C'est notre Dédée (Andrée Gondoux) qui a commencé en laissant un énorme vide tant elle était présente par son bon vivant, son dynamisme et sa générosité , suivie de notre ancienne trésorière Raymonde Bernhardt qui aimait se faire appeler Madame Picsou et dernièrement notre ancienne présidente et également administratrice au conseil d'administration de Moulins Danielle Bertrand dite Canette qui a assuré la présidence pendant dix ans et donné beaucoup de son temps.

Cette année fut encore bien chargée en animations, à commencer par la galette des rois, l'après-midi crêpes avec les enfants de l'école, cinq repas, deux concours de belote, la participation aux rues piétonnes, au 15 août et au milieu de tout cela plusieurs sorties.

Deux sorties en covoiturage qui nous ont emmenés en avril à visiter la fabrication des bougies à Saint Plaisir et en octobre le musée du fer à repasser et de la machine à laver à Verneuil en Bourbonnais. N'oublions pas l'après-midi opérette en février à St Amand Montrond.

En juillet un voyage en car à Thiers avec visite de la ville haute et basse en petit train et après le déjeuner dans un restaurant de la ville visite du musée de la coutellerie.

Nous remercions la municipalité pour son aide financière et la possibilité de bénéficier gratuitement de la salle des associations et la salle polyvalente ce qui représente une certaine charge.

La section gym se retrouve tous les jeudis autour de Myriam suivie d'une heure de sophrologie avec Fabienne. Pour le 15 août un char a été décoré et animé par Gym Tonic.

Le 20 décembre l'assemblée générale termine l'année avec la dégustation des bûches et nous fêtons les anniversaires.

Notre porte est ouverte à toutes celles et ceux qui voudraient rompre la monotonie de la semaine, la solitude, passer une agréable après-midi, il suffit d'être majeur pour adhérer.

Nous vous souhaitons à tous une bonne année 2020.



Les brocantes du mois de mai et du mois d'août ont eu un certain succès. Le beau temps étant de la partie, de nombreux exposants ont répondu présents, et de nombreux visiteurs sillonnaient les allées du champ de foire à la recherche de la bonne affaire.

Nous espérons remettre en place la foire aux ânes du mois de mai, qui a eu un vif succès pendant des années.

Le comité de foire sous la présidence de Pierre Déchaume et des bénévoles de l'association a organisé encore cette année une des plus anciennes foires aux chevaux, la Foire aux Mesles.

Cette année encore de nombreux éleveurs ont répondu présents (environ une centaine de chevaux) pour ce concours doté de prix, chevaux Ardennais, Comtois, ont paradé devant un important public enthousiaste, applaudissant à chaque présentation des chevaux parés de leurs plus beaux atouts.

Une exposition de volailles était également présente.

En marge du concours de chevaux de traits, se tient la foire, avec ces nombreux marchands dont certains viennent depuis des années, la température agréable de cette journée a favorisé la venue d'un grand nombre de visiteurs locaux et des départements voisins, cette foire est d'ailleurs souvent le rendez-vous d'anciens Veurdrais, qui aiment se retrouver pour cette occasion.

La tête de veau et les entrecôtes ont toujours eu le même succès, plus de 400 repas ont été servis jusque tard dans l'après-midi.

Le Comité de Foire remercie les sponsors pour leur contribution ce qui nous permet de distribuer les prix récompensant les éleveurs.

Le Comité de Foire remercie également tous les bénévoles de la cuisine qui préparent la tête de veau depuis le samedi, les bénévoles du service du midi qui ne ménagent pas leurs efforts pour que les repas soient servis rapidement, les bénévoles et le personnel communal sous la houlette de Jean-Michel Chalumeau qui est très sollicité ce jour-là notamment pour les alimentations électriques, pour le montage et le démontage des barnums et la mise en place des tables et bancs pour le repas.

Merci aussi aux municipalités de Château sur Allier et de Pouzy Mésangy pour le prêt du matériel.

Nous vous informons qu'une étude est en cours pour regrouper le Comité des Fêtes et le Comité de Foire en une seule association, les bénévoles étant les mêmes pour ces deux associations.

Le Comité de Foire vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2020.



LES AMIS DES 2 RIVIÈRES

En mars la journée chasse animée par le Rallye Landier Courre Toujours n'a pas eu le succès attendu malgré l'ambiance assurée par l'équipage.

Fin juin l'association a participé à une journée ludique avec l'école maternelle de Le Veudre pour une initiation pêche. Les enfants très heureux ont participé à une collation offerte par les amis des deux rivières et ont reçu quelques cadeaux en guise de prix et récompenses. Expérience riche en émotions. A réitérer pour l'année prochaine.

Cette année n'a pas eu lieu la fête des voisins due à une trop forte concordance d'animations autour de Le Veudre

La chasse aura lieu en mars date à préciser vu les élections municipales.



L'association agréée de pêche et pisciculture aquatique (AAPPMA) « La Lotte » a procédé en 2019 à :

- Un lâcher de truites : 100 kg d'« arc en ciel » lâchés sur la Bieudre, ce qui a permis à une soixantaine de pêcheurs de commencer la saison halieutique par une belle journée de printemps. Cette opération sera renouvelée en 2020 avec le lâcher de certaines « truites baguées ». Les heureux pêcheurs de ces poissons se verront remettre une carte gratuite pour l'année 2021.
 - La demi journée animation pêche avec les élèves de l'école du Veudre s'est déroulée cette année sur le plan d'eau de Monsieur BONGARD. Elle a permis aux enfants de pêcher de nombreux gardons et rotengles. Un grand merci à Monsieur BONGARD et Monsieur Vincent ROBILLOT.
 - Les bénévoles ont procédé à un gros travail de nettoyage et d'élagage d'arbres morts sur la Bieudre.
 - Un coup de main a été donné à Monsieur Jérôme DESHAIRES lors d'un problème d'empellement au « Moulin ».
 - Le concours de pêche a été une réussite.
 - Une pêche de sauvegarde d'un étang veudrois a permis de sauver plus de 340 kg de carpes d'une mort certaine suite à la sécheresse et à la canicule du printemps et de l'été. Ce poisson a été déversé au niveau du camping dans la Bieudre. Merci aux bénévoles, à Vincent GUILLAUMIN et au propriétaire.
 - L'exposition du matériel de pêche dans l'ancien lavoir au champ de foire a permis à plus de 500 visiteurs de voir cette collection. Les commentaires sur le livre d'or sont très chaleureux et parfois succulents. Merci à la municipalité pour le prêt du local.
 - Participation au téléthon 2019.
 - En 2020, les cartes de pêche devront être achetées via internet sur le site www.cartedepeche.fr
Les pêcheurs non-internautes devront se rapprocher des points de vente suivants : mairie du Veudre secrétariat ouvert les matins, mairie de Neure secrétariat ouvert les après-midis, Franchesse multiservices chez Madame DESAMAIS Murielle, Lurcy-Lévis Office de tourisme (selon horaires d'ouverture) ou auprès des membres du bureau de la Lotte.
- Remerciements à tous nos dépositaires vendeurs de cartes de pêche.
Remerciements à la municipalité et au personnel communal.
Merci aux bénévoles et sympathisants pour leur aide précieuse.

Animation pêche avec l'école



Exposition matériel de pêche

Lors de l'assemblée générale, nous avons offert la galette des rois. En février, nous avons organisé un loto, et un voyage chez les Bodins en mars. En mars encore, une belote entre adhérents où nous offrons deux terrines de pâté à chaque joueur. En Avril, repas de printemps et un après midi dansant en musique. Thé dansant où nous faisons venir un petit orchestre puis le voyage à Lyon et repas sur le bateau visite d'une soierie, Pique-nique géant à la forêt de Tronçais jeux et repas nocturne au début août. Voyage de Septembre à Bord les Orgues et repas au château d'Auzers. Belote ouverte à tous en octobre.

Le repas de Noël a été offert à tous les adhérents, (gardant l'esprit de Noël, même pour les non-croyants).

Chaque mercredi les personnes qui le veulent peuvent se rencontrer pour jouer et partager un café.

Nous veillons à toutes les personnes seules et isolées, les personnes en difficultés, participation lors de soucis tel que achat de sonotone frais dentaires ou lunettes L'association permet cela car notre mot d'ordre est Ensemble et Solidaires. Remercions le Président pour ces 5 années de bons et loyaux services

C Verdin la secrétaire



FA SI LA CHANTER

La chorale Fa Si La Chanter poursuit tant bien que mal son bonhomme de chemin. Cette année malheureusement nous avons perdu notre Dédée GONDOUX, disparue brutalement, c'était une amie toujours très joviale quelles que soient les circonstances, nous avons bien pensé à elle lors de notre concert de Noël.

Cette année nous n'avons pas pu organiser notre concert pour la fête de la musique, notre chef de chœur Pierre Vandevelde étant absent pour raison familiale.

Notre traditionnel concert de Noël s'est déroulé le 13 décembre, avec les enfants du cours moyen de l'école du Veurdre, préparés par M. Cavau, directeur de l'école. Ce concert donné en l'église du Veurdre est toujours un moment magique pour nous tous.

Après le concert, nous avons organisé notre traditionnel repas de fin d'année.

Nous avons tenté un rapprochement avec une petite chorale de Chantenay-St.Imbert, mais cette collaboration n'a pas pu aboutir.

Nous comptons cette année un nouveau membre, en la personne de Nicole Giraud.

Nous vous rappelons une nouvelle fois, que les personnes intéressées par le chant, peuvent nous rejoindre, nous répétons le mercredi après-midi à 15 h, à la salle polyvalente, dans une ambiance des plus chaleureuses sous la baguette de notre chef de chœur Pierre Vandevelde.

Notre adhésion est de 15 € pour l'année.

La chorale FA SI LA CHANTER, vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Président : Dominique Gondoux
 Vice-Présidente : Claudine Galus Verdin
 Trésorier : Pierre Vandevelde
 Trésorière adjointe : Jeanine Fassier
 Secrétaire : Gerda Vandevelde
 Secrétaire adjointe : Colette Bouvard



Cette année encore, nous n'avons pas pu organiser l'élection de la reine du Veurdre, c'est donc Isabelle Chilarski miss 2017, qui a officié dans la calèche à la fête du 15 août avec la miss du Pays de Lévis et ses dauphines.

Cette année également, la fête du village en place depuis deux ans, n'a pas pu avoir lieu, par manque d'organisateur, espérons que cette manifestation revienne en 2020, cet esprit de village était apprécié de tous et avait de plus en plus de succès.

Les lotos rifles du mois de janvier et du mois de juillet, ont connu un vif succès, plus de 100 personnes avaient répondu présentes à chaque manifestation. Il faut dire que ces lotos sont toujours dotés de lots de qualité (bons d'achat, téléviseur dernier cri, électroménager, poubelles garnies.....) Un grand merci aux bénévoles qui organisent ces journées, les bénéfices réalisés nous permettent de maintenir nos manifestations de l'année et notamment la fête patronale du 15 août.

Notre traditionnelle fête du 15 août qui dure depuis de nombreuses années, a attiré beaucoup de spectateurs lors du défilé de chars toujours aussi beaux en couleurs. Nous remercions tous les bénévoles qui participent à la réalisation de ces chars, cette année encore le Club de l'Amitié, a confectionné des fleurs pour réaliser les sujets.

Plusieurs semaines de labeur sont nécessaires, pour arriver à ce résultat.

La fanfare de Chantenay St.Imbert et les majorettes de Buxières les Mines ont animé le défilé, ainsi que la country de Château sur Allier, qui a ensuite donné un spectacle de danses très apprécié des spectateurs.

Cette année encore, le rosé a coulé à la Fontaine des Fainéants, au fil des années ce rendez-vous devient un moment de convivialité avec de plus en plus de fidèles, 16 ans que cela dure.

Le rosé est offert par la municipalité et s'accompagne de la pompe aux grattons et du saucisson à l'ail, encore merci à l'équipe municipale.

La soirée s'est poursuivie par notre repas au champ de foire, de nombreux convives ont pu savourer le jambon cuit à la broche et au feu de bois.

Le feu d'artifice et la retraite aux flambeaux, offerts par la municipalité, ont précédé le bal gratuit animé par l'orchestre Virlogeux.

Le comité des fêtes remercie les municipalités de Château sur Allier et de Pouzy-Mésangy pour le prêt de matériel comme chaque année.

Le comité des fêtes remercie également tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour préparer cet évènement (montage des barnums, cuisine, buvette, réception des groupes) et Jean-Michel Chalumeau, employé municipal, pour son dévouement et sa disponibilité tout au long de cette manifestation.

Le Comité des Fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.



Après notre saison 2018 qui s'est terminée par la présentation de la pièce **ASSOCIATION DE BIENFAITEURS**, qui a obtenu un certain succès, quelques changements sont intervenus dans la troupe. Nous étions jusque là une section du Comité des Fêtes du Veudre, cette année, depuis le mois de Avril, nous avons pris notre envol, en créant notre association, loi de 1901, **ENTRE COUR ET JARDIN**.

Un autre changement est intervenu, Claudine Verdin qui était à la technique est montée sur les planches cette année, une belle prestation pour une première, bravo Claudine.

Après plusieurs mois de répétition, nous avons présenté cette année, deux pièces de Jérôme Dubois, à savoir : **PANIQUE CHEZ LES CURISTES** et **CAUCHEMAR A LA CAMPAGNE**.

Nous avons donné une première représentation au Veudre au mois de novembre devant une salle comble et un public des plus enthousiaste.

Ensuite toujours au mois de novembre, nous avons joué à Pouzy-Mésangy, en partenariat avec la Caisse Locale du Crédit Agricole et l'agence du Crédit Agricole de Lurcy-Lévis, pour la Ligue contre le cancer, La troupe a joué gratuitement pour cette occasion, les fonds ont été versés à cette Ligue, environ 400 €.

Enfin pour cette année 2019, nous avons donné une dernière représentation à Chantenay-St.Imbert dans la Nièvre, devant là aussi un public chaleureux qui n'a pas manqué d'applaudir à plusieurs reprises.

Nous allons poursuivre notre programme en 2020. Deux dates sont déjà retenues, le 28 mars 2020 à Montmarault et le 13 novembre 2020 à St.Pierre le Moutier.

Nous vous informons que nous répétons le mardi après-midi à 15h00, les personnes intéressées par cette aventure peuvent nous rejoindre.

Le bureau est composé de :

Présidente : Bernadette PAULIN-POURRIER

Vice-Président : Jean-Louis LOUCHARD

Trésorière : Ghislaine CHABOT

Trésorier adjoint : Daniel LANTUAS

Secrétaire : Guylaine VERNUSSE

Secrétaire adjointe : Claudine VERDIN

Fondateurs : Guylaine VERNUSSE, Bernadette PAULIN-POURRIER et Dominique GONDOUX

Actrices et acteurs de la troupe : Bernadette Paulin-Pourrier, Guylaine Vernusse, Ghislaine Chabot, Claudine Verdin, Jean-Louis Louchard, Daniel Lantuas, Dominique Gondoux

Technique : Iris Gallois, Bernard Debatte, Alain Vernusse

La troupe **ENTRE COUR ET JARDIN**, vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.





CREATION / ENTRETIEN
DE PARCS ET JARDINS

ELAGAGE ET
ABATTAGE D'ARBRES

VENTE DE VÉGÉTAUX

friaud
Espaces Verts

Les Bruyères de Buy - 18600 Sancoins
Tél. 02 48 76 23 85 - 06 28 82 10 14

**Vous cherchez
un professionnel
de l'électricité ?**

SARL VALCOURT
Maison fondée en 1994
Les Amonins
03320 Pouzy-Mésangy

Tel. : { 04 70 66 21 88
06 83 10 55 44

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Neuf & Rénovation
Dépannage - Antenne
Chauffage - Alarme - Domotique



valcourt.serge@wanadoo.fr
<http://www.votre-electricien.fr/entreprise-valcourt>

ETS GUILBAULT
58240 Saint - Pierre - le - Moûtier
03 - 86 - 37 - 41 - 15




Gérard FLOQUET
AVIVA ASSURANCES
Assureur Conseil

38 Boulevard Gambetta
03320 LURCY LEVIS
Tél 04 70 67 81 16

5 Rue Maurice Lucas
18600 SANCOINS
Tél 02 48 74 57 18

Fax : 04 70 67 89 47
Orias 07000760 - E.mail : floquet-lurcy-levis@aviva-assurances.com
RC Cusset 305856502

Entreprise CHEVRAIN Père et Fils

18 faubourg des Porcelainiers
03320 LURCY-LÉVIS
Tél : 04 70 67 85 88 - Fax : 04 70 67 91 82



QUALIBAT
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ENR

ENTREPRISE FONDÉE EN 1900

**MAÇONNERIE
COUVERTURE
CONSTRUCTION DE PAVILLONS
TRAVAUX D'ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR**



Venez entretenir votre forme au club de gym OXYGÈNE qui vous accueille chaque mercredi de 19 h à 20 h salle polyvalente du Veudre. Animées par Vé de Brabander, les séances sont mixtes et accessibles à toutes et à tous.

La saison 2018-2019 s'est terminée par l'assemblée générale. Celle-ci s'est déroulée au musée de la batellerie. La visite guidée des lieux a été très appréciée. Un grand merci à Frédéric Paris pour son accueil et ses explications.

Le club compte vingt-six licenciés du secteur mais aussi de nombreuses nivernaises venues nous rejoindre.

Le montant de la cotisation pour la saison sportive est de 57 € (les deux premières séances gratuites).

Pour la première fois l'association organisait une soirée jeux. Une cinquantaine de personnes et enfants se sont retrouvés à la salle polyvalente pour jouer à différents jeux de société anciens et nouveaux; les jeux en bois de Bruno Poyetton ont rencontré un vif succès. Un grand merci à toutes les personnes qui ont apporté leur aide et soutien dans l'organisation de cette manifestation qui devrait être renouvelée mi-février.

L'association participe chaque année au téléthon. Pour cette fin d'année 2019 une randonnée de 14 km a été organisée sur les chemins du Veudre et de Pouzy-Mésangy.

Composition du Bureau :

Présidente Maryline Secrétin

Vice-Présidente Françoise Guillaumin

Secrétaire : Jocelyne Masseret

Trésorière Gisèle Sellot



ATELIER DES PETITS POINTS

L'atelier des petits points a reçu quelques nouvelles têtes qui ont aimé le point de croix et qui poursuivent avec plaisir sous l'œil attentif de leur maître d'apprentissage Géraldine, notre dévouée présidente.

Quelques changements s'imposent dans notre calendrier .

Le 3^{ème} dimanche de mars étant retenu par les élections municipales, les puces des couturières auront lieu le dimanche 8 mars et non le 29 (brocante à Château sur Allier) comme annoncé précédemment.

La journée de l'aiguille du 2^{ème} dimanche de septembre n'ayant pas connu le succès escompté, nous décidons de ne pas la reconduire cette année.

Force est de reconnaître que le marché de Noël placé le samedi ne remportait plus le succès des premières années, aussi cette année, c'est le dimanche 1^{er} décembre et nous retiendrons le 1^{er} dimanche de décembre pour cette manifestation pour les prochaines années.

Comme chaque année, nous avons exposé au marché de Noël à Pouzy, puis à Lurcy Lévis et à Valigny

Pour tous renseignements s'adresser à la présidente Géraldine Chilarski au 07 72 37 92 86.

Venez nous retrouver à la salle des associations (à côté de la mairie) les mardis entre 17h30 et 19h.





Une saison s'éloigne, une autre approche, et nous constatons que Canoë en Terre d'Allier accueille de plus en plus de monde au fil des années. Nous en sommes plus que satisfaits.

Le niveau d'eau bas de l'été dernier n'a pas gêné la navigation, le courant creuse toujours un chenal où le canoë peut passer. Au contraire, cela est pour nous plutôt rassurant en terme de sécurité.

Le Veudre est une étape indispensable dans le Val d'Allier à tous les navigateurs qui partent en itinérance. C'est le seul point de ravitaillement depuis Moulins (03) jusqu'à Fourchambault (58).

Tous ceux qui naviguent le Val d'Allier connaissent le Veudre.

L'activité est en hausse, avec quasiment 2500 personnes accueillies sur l'ensemble de la saison.

Parmi les pratiquants nous retrouvons bien sûr des habitués : Hollandais, Belges, Suisses, Allemands, entre autres..., des citadins de Paris, Nantes, Lyon, Rennes, Clermont etc.. mais aussi des étrangers de Saint Parize le Châtel, Langeron, Mornay, ou Chantenay.. La plupart sont des habitués, et ils sont de plus en plus nombreux.

Vous l'avez compris, l'activité canoë est en développement, et de plus en plus de particuliers viennent profiter de la rivière. Tant mieux pour les commerces et les hébergements. Mais nous sommes vigilants quant à la sur-fréquentation, en tous cas aux 'mauvaises pratiques' qui pourraient nuire à l'équilibre précaire de la faune et de la flore qui fait que notre rivière est si belle.

L'activité continue, alors comme chaque année, je vous invite l'été prochain pour de nouvelles aventures en Terre d'Allier.



LES COMPAGNONS DE ST HIPPOLYTE

Cette année 2019 fut très laborieuse. La remise en état de la fontaine ainsi que le débroussaillage aux alentours, l'abattage d'un saule (tronc creux d'où risque de chute) et l'élagage du deuxième ont bien occupé certains d'entre nous. Le plus gros œuvre sera terminé après la remise en état des barrières en bois. Quelques plantations ont été prévues au printemps prochain afin de parfaire la rénovation ; par la suite, il faudra assurer l'entretien.

Les deux dernières pompes du village ont eu droit à une cure de rajeunissement ; peinture et fleurissement ont apporté une touche de couleurs et de gaieté aux rues de notre village.

L'organisation des rues piétonnes fin juillet a connu un beau succès tant auprès des commerçants que des visiteurs venus nombreux. Un grand merci à la Chavannée qui, par sa participation à la veillée organisée en septembre, nous a permis de créer des contacts et par la même occasion de faire un bon bénéfice. Ce fut une soirée très appréciée aussi bien par les acteurs que par le public.

Le projet de l'année à venir concerne l'ancienne bascule située à l'entrée du bourg, en allant sur St Pierre - Le Moûtier. Son état n'est pas alarmant mais nécessite quand même quelques réparations. Pour la décoration, un fleurissement est prévu.

Notre équipe s'est agrandie et se compose, à ce jour, de 29 membres. La cotisation reste à dix euros.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés par leurs dons, leurs conseils, leurs recherches (cartes postales et autres).



Deux dates à retenir pour 2020 :
dimanche 26 juillet Rues piétonnes et le vendredi 30 octobre Veillée avec la Chavannée

Composition du bureau :

Président : Romain Mathonat Secrétaire : Renée Mercier Trésorière : Martine Brossier
 Pour tous renseignements, contacter le président Romain Mathonat au : 06 99 40 18 85

Bonne année 2020 à toutes et à tous.

Après une période d'averses et avant des jours de canicule, la 2ème édition de la Rando Veurdroise pour le Don d'Organes a bénéficié d'une météo favorable à de belles balades.

Le dimanche 16 juin, plus de 120 randonneurs ont marché pour le don d'organes sur les trois circuits de 6, 12 et 18 km longeant les bois, les étangs. La moitié des participants sur les 12 km, un quart sur les 6 et le dernier quart sur les 18.

L'association Trans-Forme, organisatrice de cette manifestation, aidée par la municipalité du Veudre et les bénévoles, a apporté tout ce qu'il fallait pour que cette rando donne satisfaction aux marcheurs : accueil, stand d'informations sur la réussite de la greffe et sur le besoin de dons d'organes, sécurité médicale, ravitaillement sur les circuits, collation à l'arrivée pour chaque marcheur... Tout cela dans une bonne ambiance.

L'apport financier du Conseil Départemental de l'Allier, de la Mairie, des donateurs artisans et commerçants, des donateurs particuliers a aidé à l'organisation de cet évènement.

Un grand merci aux enfants de l'école maternelle du Veudre pour leur grande fresque de cœurs.

Quelques photos de cette manifestation sont sur le site de la mairie <https://w.w.w.le-veudre.fr/> dans la rubrique rando veurdroise.

A la suite de cette édition, nous avons pris la décision pour l'année prochaine d'avancer à 8h30 le départ des 18 km. Les 6 et 12 km partiront à 9h00 comme les années précédentes. Les marcheurs avec poussettes pourront parcourir uniquement les 6 km; les autres circuits comportant des passages difficiles.

La 3ème édition se tiendra le dimanche matin 14 juin 2020.



Particuliers, Commerçants ou Chefs d'entreprises !

**ASSURANCE AUTO - MOTO - HABITATION - SANTÉ
MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE & AGRICOLE**

Spécialiste Moto - Tarifs et options sur mesure

Caroline DESSEIGNE & Jean-Michel MINARD
Agents généraux

14, place de la Liberté
03 320 LURCY-LEVIS


Allianz 

Horaires d'ouverture :
Le lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Le samedi de 9h00 à 12h00

Tél. 04 70 67 87 64
h918231@agents.allianz.fr
assurances-minard.fr

RESSAT

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

**FIOL-GNR-GASOIL
ADBLUE
GRANULES DE BOIS
NETTOYAGE DE CUVE**

03.86.38.61.08

Nouveauté Ouverture d'une station essence
route de Cossaye 58380 Lucenay Lès Aix

www.ressat-fioul.fr



La sixième édition de La Petite Vadrouille s'est déroulée au Veudre du 4 au 6 octobre 2019 et a réuni quelques 33 voitures et 61 personnes. Tout a commencé le vendredi en fin d'après-midi avec l'accueil à la salle polyvalente suivi d'une soirée chaleureuse et conviviale. Samedi matin, comme en 2018, après une collation offerte par la municipalité, les équipages avaient rendez-vous au château de Meauce. Là les attendait une visite guidée par Séverine et Cédric Mignon qui lui redonnent vie de la plus belle façon qui soit. Après une grande promenade dans le bourbonnais tout au long de l'après-midi, les équipages se sont retrouvés à la salle pour une dégustation-vente de la Bière du Loup suivie la traditionnelle soirée avec dîner bourbonnais, préparé par la MFR de Limoise, et tombola.

Dimanche matin, grande nouveauté de cette édition, une promenade des Lève-tôt s'est déroulée au lever du jour et s'est conclue autour d'un petit-déjeuner de tripes avec vin blanc et fromage. Une initiative à renouveler de l'avis de tous ! Autre tradition de La Petite Vadrouille, la promenade du dimanche matin a emmené tous les équipages sur le tronçon historique de la Nationale 7 entre Saint-Pierre-Le-Mouëtier et Villeneuve-sur-Allier avant de revenir au Veudre par les petites routes de campagne.

Si le succès de la Petite Vadrouille s'affirme tous les ans un peu plus, notre association a lancé une nouvelle rencontre baptisée La Rescapade. Celle-ci est réservée aux collectionneurs de 2 CV construites entre 1970 et 1990 en état d'origine. La première édition a eu lieu les 13 et 14 avril 2019 et a rassemblé six équipages. Son objectif en 2020 est d'en réunir au moins une dizaine !

Pour leur soutien, leur aide et leur implication dans l'organisation de La Petite Vadrouille, l'association Les 2 CV de Cocagne remercie la municipalité du Veudre, 2 CV-Méhari Club Cassis, Belles Anciennes, La Sellerie Alex Main, Elf et le Groupe Total, Michelin Collection, Citroën Heritage Classic, Atos Lubrifrance, La Brasserie du Loup, Tony Pailleret et le Garage des Promenades ainsi que Séverine et Cédric Mignon et le Château de Meauce.

Merci aussi à tous les participants qui, tout au long du week-end, et chacun à leur façon, ont donné petits et grands coups de main.



L'Association des Sapeurs-Pompiers en profite pour remercier toutes les personnes qui ont chaleureusement accueilli les sapeurs-pompiers lors de leur passage pour offrir le calendrier et ceux qui ont participé au dîner dansant. Sans cela, nous ne pourrions pas organiser notre Sainte-Barbe et l'arbre de Noël.

Le bureau de l'association se compose de la façon suivante avant son assemblée générale de 2020 :

Président d'honneur : Jean-Yves HERVE

Président : Antoine BONNAMY

Secrétaire : Maëva DESCLOUX

Trésorier : Charlotte LIMBERT

Vice-président : Ludovic MORIN

Secrétaire adjoint : Raphaël CHILARSKI

Trésorier adjoint : Sébastien CHEVIGNY

Membres : tous les sapeurs-pompiers actifs adhérents, de droit, d'honneur et retraités.



Visite des élèves de CM1-CM2 de l'école du Veurdre



Départ en retraite du Sergent honoraire
Alain Bongard après 35 années de service

**Des formations aux gestes de premiers secours sont organisées régulièrement sur votre secteur,
Si vous êtes intéressés par cet apprentissage,
contacter l'U.D.S.P.03 au 04-70-35-54-79 ou l'Adjudant Romain MATHONAT au 06-99-40-18-85**



Vous aussi devenez Sapeur-pompier.

Appeler le 04-70-66-44-41 les samedis matins ou le 04-70-35-80-00.

Nous avons besoin de vous, comme vous avez besoin de nous.

Pour l'année 2019, nous avons effectué plusieurs interventions en incendies, secours à personnes, accidents de la circulation et interventions diverses. Interventions en augmentation par rapport à l'année 2018 suite à l'activité de cet été avec les feux d'espaces naturels suite aux fortes chaleurs. Les sapeurs-pompiers ont effectué différents stages en tant que stagiaires et formateurs. Il y a eu une forte implication des pompiers dans les différentes manifestations commémoratives et sportives avec de beaux résultats.

Recrutement :

Sapeur 2^{ème} classe Julien RICHARD recruté le 1^{er} juillet.

Avancement de grades :

Sergent Antoine BONNAMY nommé Sergent-chef le 1^{er} février.

Sergent Sébastien CHEVIGNY nommé Sergent-chef le 1^{er} février.

Caporal-chef Charlotte LIMBERT nommé Sergent le 1^{er} février.

Sapeur 2^{ème} classe Maëva DESCLOUX nommé Sapeur 1^{ère} classe le 1^{er} juillet.

Stages :

Sergent-chef Antoine BONNAMY a obtenu le stage d'Animateur des Jeunes-sapeurs-pompiers, Conduite et Pompe et Conduite des véhicules légers tout terrain.

Sergent-chef Sébastien CHEVIGNY a obtenu le stage Conducteur des véhicules légers tout terrain.

Sergent Charlotte LIMBERT a obtenu le stage Chef d'agrès une Equipe.

Caporal Raphaël CHILARSKI a obtenu le stage d'Equipier Feux de Forêt.

Sapeur 2^{ème} classe Maëva DESCLOUX a obtenu le stage d'Equipier de Secours à Personnes.

Le Centre de Première Intervention de Le Veurdre est composé de 13 sapeurs-pompiers.

- **Chef de Centre :** Lieutenant Stéphane MENCONI.
- **Adjoint au Chef de Centre :** Adjudant Julien LANCELOT.
- **Personnel :** Adjudant : Romain MATHONAT.

Sergents-chefs : Antoine BONNAMY, Sébastien CHEVIGNY.

Sergent : Charlotte LIMBERT.

Caporaux-chefs : David METENIER, Ludovic MORIN.

Caporal : Raphaël CHILARSKI.

Sapeurs 1^{ère} classe : Thibaud GIRON, Maëva DESCLOUX.

Sapeur 2^{ème} classe : Julien RICHARD.

- **Médecin-Capitaine :** Sylvie BETHUNE-GIODA.



L'école des JSP en quelques chiffres c'est 41 jeunes répartis en 17 JSP1, 11 JSP2, 4 JSP3 et 9 JSP4. Les jeunes sont encadrés chaque samedi matin par une quinzaine d'animateurs. **7 JSP Diplômés du Brevet en 2019** : Aurélien SERRE, Isoline FAUCONNIER, Marie ROCHE, Laura FOSSEZ, Yohan ANDRIEUX, Jérémy GILBERT, Lony UBLET. Et pour la deuxième année consécutive un jeune de la section, Aurélien Serre, termine à la 1^{ère} place du classement du brevet.



Concours de manœuvres à Montmerle-sur-Saône dans l'Ain et échange avec les jeunes sapeurs-pompiers de Garnerans.



Isoline FAUCONNIER a obtenu la 2^{ème} place et Vanille DESMOSTHENIS a obtenu la 7^{ème} place en saut en hauteur du championnat de France Sapeur-pompier 2019.

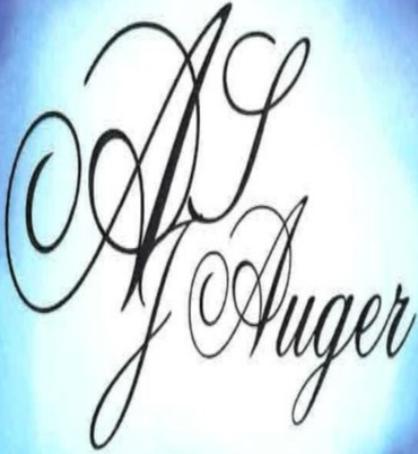


Journée au Pal avec les JSP4

Responsable de section : Adjudant-chef Cédric GEORGET
 Trésorier : Adjudant Julien LANCELOT Secrétaire : Sergent Charlotte LIMBERT
Pour tous renseignements, contacter le 06-77-74-70-40
 Les jeunes sapeurs pompiers du Veudre

   Les jeunes sapeurs pompiers du Veudre





Entreprise familiale depuis plus de 44 ans. Nous sommes des professionnels qualifiés à votre service et à vos côtés

7/7
24h/24

AMBULANCES - VSL	TAXI
 <p>Transports médicalisés Ambulances - allongées VSL - assis</p>	 <p>Transports privés - médicalisés Aéroport - Rendez-vous ...</p>
POMPES FUNÈBRES	MARBRE
 <p>Organisation complète d'obsèques Accompagnement et soutien aux familles</p>	 <p>Tous travaux de cimetière DEVIS GRATUIT Vaste choix de monuments funéraires - adaptés à votre budget</p>
MAISON FUNÉRAIRE	CONTRAT PRÉVOYANCE
 <p>Accessible 7j/7 et 24h/24 Recueillement en toute quiétude</p>	 <p>Vos dispositions pour l'avenir Préparer - Rassurer Soulager vos proches</p>

N'hésitez pas à nous demander conseil

Lurcy-Levis (03) - Sancoins (18) - St-Pierre-le-Moûtier (58)

04 70 67 80 34

ENT. **REMMEAU** Didier

Terrassement - assainissement
Branchement tout à l'égout
Aménagement abords de maisons
Réseaux divers
Captage et réutilisation d'eau de pluie

04 70 43 95 38 - 06 87 57 83 29

l'Ome - 03210 Saint Menoux

www.didiertp-assainissement.fr
didier.remeau@wanadoo.fr



Entreprise DUMONT Père et Fils

Maçonnerie - Couverture
Carrelage - Isolation
Serrurerie

Le Verpy 03320 Neure / Tél. **04 70 67 34 90**
E-mail : dumontneure@orange.fr
Mobile 06 76 19 36 19



Williams Lassauzé

Devis Gratuit

**ELECTRICITE, ANTENNE, VENTE ET
DEPANNAGE ELECTROMENAGER, TV
HIFI, VIDEO**

Gamme de chauffe-eaux et de chauffages
électriques à très basse consommation

LASSAUZE WILLIAMS - 17 rue de Sezeaux - 03320 Lurcy-Lévis
Mobile : 06 82 12 21 19 - lassauze.williams@gmail.com

SARL **PIGNOT**
ENTREPRISE

Particuliers & Professionnels

VIDANGE



Fosse septique et toute eaux
**DÉBOUCHAGE - NETTOYAGE
D'ÉGOUTS & CANALISATION**
Bac à graisse - WC chimique
l'Ome - 03210 Saint Menoux

06 07 05 33 38 / vidange.pignot@orange.fr

3008,28 € C'est la somme que l'équipe de notre commune a récolté pour le Téléthon.

Merci à toutes les personnes fidèles et nouvelles qui sont venues passer deux jours avec nous.

Nos professeurs de l'école ont débuté ces journées en motivant leurs élèves pour battre le montant qu'ils avaient offert l'année dernière à l'AFMTéléthon. Pari réussi, ils ont récolté 160 € pour leur parrainage de la course du muscle qu'ils ont exécuté devant trois coordinateurs de Moulins venus les soutenir.

L'après-midi les amateurs de belote ont participé à un concours supervisé par Christian Desenepart de l'association la Lotte et dont les lots étaient offerts par nos commerçants et autres donateurs anonymes. Nous avons continué par un petit repas convivial suivi d'animations.

Les danseurs de « La Country » de Château nous ont offert une belle prestation appréciée des spectateurs. A la fin ils ont invité les personnes volontaires à les rejoindre sur la piste.

Nos artistes bénévoles du Veudre Colette et Dominique nous ont joué une petite pièce « Sur le Banc » pleine d'humour et de surprises !!!

Samedi matin 9 heures, rendez-vous avec Oxygène et Transform pour une randonnée en lançant un défi : parcourir 285 km qui représentent la distance reliant Le Veudre à Genethon Ivry. Deux parcours de 4 et 13 km étaient proposés aux marcheurs. Pari gagné : 410 km ont été parcourus par 35 marcheurs.



A midi la choucroute traditionnelle a régalé plus d'une centaine de personnes. Au dessert nous avons offert une belle peluche à Clémence, Romain a fait sonner sa vielle et Monsieur Coulin nous a fait la surprise de nous jouer deux beaux morceaux à la cornemuse.

Différents jeux de loterie, grilles, panier garni à donner le poids, rosette tranchée à donner le nombre de tranches, clown en boutons cousus sur un tablier à donner le nombre de boutons, corbeille garnie. Le stand d'objets Téléthon bien achalandé a eu un très beau succès.

C'est donc une somme supérieure à celle de 2018 que nous allons donner à l'AFMTéléthon. Merci à tous de venir aider la recherche pour cette

vilaine maladie qu'est la myopathie qui touche une famille du Veudre et pour d'autres maladies également.

Merci aux associations Oxygène, Transform, les Compagnons de Saint Hippolyte, la Lotte, Fa si la chanter, les Petits Points, le Club de l'amitié qui ont organisé ces journées avec la mairie.

Nous vous disons à l'année prochaine pour un nouveau défi. Bonnes fêtes de fin d'année.



CAMPING



Cette année 2019 a été très prospère. Un millier de nuitées ont été enregistrées pour une recette totale de 8067 € !
Les campeurs témoignent de leur satisfaction sur internet où ils ne tarissent pas d'éloges sur ce bel endroit et sur la gentillesse et l'efficacité de sa gardienne Martine. Vous pouvez consulter leurs témoignages en vous rendant sur Google et en tapant Camping Municipal Saint-Mayeul.

GÎTE DES PÈLERINS

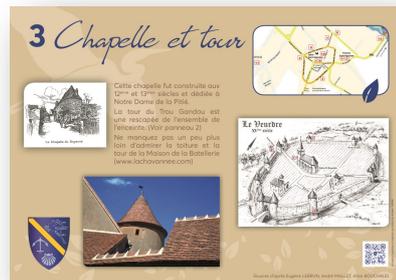
Malgré les périodes de grosse chaleur, 196 pèlerins (soit 2548 €) marchant en direction de Saint Jacques de Compostelle se sont arrêtés au Veurdre, appréciant le calme du gîte, l'accueil des commerçants et le dévouement de Martine. Une fois de plus, les pèlerins français ont croisé les pèlerins allemands, belges, hollandais, canadiens, suisses, américains, australiens, polonais, japonais ...



Dessin fait par « René » marcheur hollandais

PARCOURS HISTORIQUE DU VILLAGE

En se promenant dans les rues du village, vous découvrirez un parcours avec des pupitres relatant l'histoire du Veurdre. Vous pouvez scanner ce QR afin d'avoir un aperçu...



PARCOURS VÉLO



Dans le cadre du schéma de développement touristique, l'Office de tourisme de Moulins et sa région procède à la création pour l'été 2020 d'un vaste réseau d'itinéraires de balades à vélo sur plusieurs communes dont celle du Veurdre, accessibles à un très large public de familles avec et sans enfants et de pratiquants occasionnels.

PÉPIT

Toujours un réel succès pour « PÉPIT » avec la saison 2 organisée par le CAUE de l'Allier. Le thème pour la commune se porte sur l'eau «voguez à travers l'histoire».
N'hésitez pas à télécharger l'application (pepit03) sur votre téléphone et à vous de jouer à la chasse au trésor...



La commission des maisons fleuries a procédé à la remise des prix le samedi 16 novembre 2019.

Chaque concurrent a reçu une plante et un prix en fonction de son classement :

MAISON INDIVIDUELLE AVEC JARDIN

MAISON INDIVIDUELLE SANS JARDIN

1^{er} prix : Monsieur MATHONAT Romain
1^{er} prix : Madame MASSERET Claudette

1^{er} prix : Madame SOUVERVAL Marie-Thérèse
1^{er} prix : M. et Mme HEULIER Philippe et Marie-Jo

COMMERCE

FERME

Madame BERTRAND Nathalie

Madame GUILLAUMIN Andrée

Remerciements également pour leur participation à
Mesdames BERTRAND Danièle et ROCHARD Chantal



CONCOURS PHOTOS

Le 16 novembre 2019, les gagnants du quatrième concours photos avec pour thème « lever ou coucher de soleil sur Le Veudre » ont reçu leurs récompenses :

- ◆ Le prix du public a été attribué à Monsieur Vincent COUTARD
- ◆ Le prix des élus a été attribué à Monsieur Laurent DEVAUX

Un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués pour organiser, photographier ou voter.



Année scolaire 2018-2019 :

En plus de la joie quotidienne d'apprendre, les écoliers ont connu une fin d'année riche de nombreux projets :

Du côté de la maternelle :

- Activités de classe** autour du thème du **cirque et spectacle** de fin d'année
- Projet REP** (réseau d'éducation prioritaire) : des **sacs à albums** réalisés par chaque classe de maternelle ont circulé dans toutes les écoles (chaque sac contenait un album sur le thème des émotions et différents jeux en lien avec cet album) + une rencontre finale au collège de Lurcy où les élèves ont participé à différents ateliers (relecture des albums / exposition des œuvres réalisées par chaque classe/ activité de Land Art / danses / jeux...).
- Une **sortie en forêt de Tronçais**
- Animation **pêche** en juillet avec deux membres de l'association « Les deux rivières ».
- Sortie **Hippogriffe** à Montbeugny en juillet : visite guidée qui a permis de découvrir différents rapaces et chevaux + le spectacle réalisé avec les différents animaux du domaine.



Sortie
« Hippogriffe »
à Montbeugny
(juillet 2019)



Fête de l'école à Pouzy (juin 2019)



Animation « pêche » à l'école du Veudre
avec l'association « les amis des
2 rivières » (juillet 2019)



Rencontre des classes de cycle 1
du REP à Lurcy-Lévis (juin 2019)

Du côté des CM :

- Un cycle **natation** de 12 séances à la piscine de Sancoins pour les CM
- Une **sortie au collège** de Lurcy-Lévis (avec épreuves sportives et scolaires) pour rencontrer les CM du canton ainsi que les 6èmes
- Les activités **USEP** (notamment l'escrime et des activités en lien avec le handicap « torball » et « boccia »)
- Le **championnat de lecture à voix haute** (avec Arthur Berger qui a représenté la classe à la finale départementale qui s'est déroulée à la médiathèque de Montluçon)
- Le **championnat d'échecs scolaires** où l'école du Veudre a fini 2ème en championnat départemental avec, au passage, une championne départementale « Camille Vizier », et une première participation au championnat régional
- Une **visite de la caserne** du Veudre proposée et animée par M. Lancelot
- La rencontre avec un **auteur de bande dessinée** qui a proposé une initiation aux élèves
- Une **sortie** au Palais des sports de Moulins pour une rencontre cycle 3 (CM à 6èmes) sur le thème de la **programmation de robots**
- L'après-midi « **des chiffres et des lettres** » avec les aînés du Veudre
- Une **sortie à la forêt de Tronçais** (avec au programme orientation et découverte de la faune et de la flore)
- Le **spectacle de fin d'année** à l'école de Pouzy
- Une **sortie vélo** (une boucle du Veudre jusqu'à Lurcy avec plusieurs ateliers sur le vélodrome)
- Une **pêche miraculeuse** avec la lotte dans un étang du Veudre
- La **soirée théâtre** à la salle des fêtes du Veudre début juillet (spectacle des CM pour leur famille)
- La **classe de mer** sur l'île de Noirmoutier (5 jours au bord de l'océan avec visite d'un marais salant, pêche à pied, découverte des métiers de l'île, initiation au kayak de mer et à l'optimist -petit bateau à voile-, sortie en pleine mer)

Un grand merci à ...

... tous les parents qui contribuent lors des manifestations et des ventes d'objets

... tous les parents qui accompagnent les sorties et/ou qui passent des agréments (sans qui certaines sorties ne seraient pas envisageables)

... les associations locales (le Souvenir français, les aînés, la chorale du Veudre, la lotte, la bibliothèque municipale, les deux rivières) avec qui les élèves partagent de bons moments

... les municipalités qui nous soutiennent depuis toujours

... un merci particulier à toutes les personnes (et commerces) qui ont contribué au financement participatif « Trousse à projets » pour la classe de mer



Année scolaire 2019-2020 :

Lors de la rentrée de septembre, l'effectif était de 43 élèves (+ 2 préinscrits) dont 21 élèves en maternelle et 22 en CM1-CM2. La nouveauté est l'instruction obligatoire pour tous les élèves dès 3 ans.

L'équipe pédagogique n'a pas changé ; M. CAVAU en charge des CM et de la direction, Mme Boutin, maitresse de la maternelle et Mme Tissier, l'ATSEM. Actuellement, l'école recherche toujours un service civique pour la classe des petits.

Pour cette année, plusieurs projets ont déjà été réalisés:

-La vente des fleurs

-L'opération « Nettoyons la Nature » par les 2 classes aux abords de l'école

-La semaine du goût (ateliers « découverte des saveurs », ateliers « cuisine » + goûter avec les parents)

à venir (d'ici la sortie du bulletin) :

-Le Téléthon (course du coeur des élèves)

-La vente des cartons de dindes

-Sortie au cinéma pour Noël

-Chants de Noël et venue du Père Noël à la salle des fêtes du Veudre (pour tout le RPI)

-Chorale (les CM + la chorale locale) à l'église du Veudre pour des chants de Noël

... Et bien d'autres surprises pour la nouvelle année !

Pour la rentrée scolaire 2020-2021 ; n'oubliez pas d'inscrire vos enfants en passant par la mairie puis à l'école (avec le carnet de santé, le livret de famille et une attestation de domicile) courant mai ou juin 2020.

Cette année, l'école dispose d'un nouveau site : <https://sitescoles03.ac-clermont.fr/0030933y>

En ce début d'année, l'équipe pédagogique se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur et de bonne santé pour cette nouvelle année.

BIBLIOTHÈQUE

Tous les mardis de 14h à 15h15, nous recevons nos jeunes lecteurs :

- ♦ les élèves de la maternelle pour des prêts de livres, des jeux de lecture et divers travaux
- ♦ puis les élèves de CM pour le renouvellement des livres ce qui permet des échanges, des encouragements et quelques découvertes.

Ensuite, nous accueillons le public adulte, toujours avec un petit moment gustatif favorisant l'échange sur les livres empruntés ou à emprunter.

La bibliothèque est ouverte les mardis de 15h.30 à 17h.30.

Inscription gratuite. Prêt de livres en tous genres

Partenariat avec la médiathèque de Lurcy - Lévis

La bibliothèque sera ouverte au public les :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Mardi 7 et 21	Mardi 4 et 18	Mardi 3, 17 et 31	Mardi 14 et 28	Mardi 12 et 26	Mardi 9 et 23

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Mardi 7 et 21	Mardi 4 et 18	Mardi 1, 15 et 29	Mardi 13 et 27	Mardi 10 et 24	Mardi 8 et 22



BONNE ANNÉE 2020 à toutes et à tous

Les bénévoles

LA MUNICIPALITÉ DU VEURDRE REMERCIE TOUS SES PARTENAIRES



FERRIER

CHARCUTIER-TRAITEUR
8 Place de la République
03320 Lurcy-Lévis
Tél/Fax 04 70 67 82 72

saferrier@wanadoo.fr
ferrier-traiteur.fr
Fermé le mercredi



- Organisation de réceptions : baptêmes, mariages, cocktails...
- Rayon Boucherie
- Apéritif dînatoire
- Plats à emporter
- Plateau repas



GARAGE DU PANAMA

Vente neuf et occasion
Tôlerie - Peinture
Toutes réparations

Dépannage 24h/24

14, rue de Moulins
58240 St PIERRE LE MOUTIER

TÉL 03 86 37 40 60
Fax 03 86 90 80 80

2019, l'année du record !

Cette année fut record pour les bûcherons charbonniers de Fublène, en effet une meule de 50 stères fut édifée ! Cependant, cela n'a pas été de tout repos.

Les charbonniers de Fublène sont soucieux de respecter les traditions tout en testant de nouvelles techniques pour s'adapter au mieux au bois dans lequel ils opèrent.

Tout commence par l'abattage du bois qui a débuté courant janvier 2019, s'en est ensuite suivi le roulage du bois quelques semaines avant le début de la construction de la meule. Du fait de sa taille imposante cette année (environ 10m de diamètre et 3m de haut), la construction a été entamée 2 semaines avant l'allumage pour s'assurer que celle-ci soit prête à temps.



Le jour de l'allumage, un grand stress envahit les charbonniers, c'est le moment de savoir si l'empilage du bois a été bon ou non. En effet, si ce n'est pas le cas, la combustion risque d'être compromise et obligerait les charbonniers à tout dépiler pour rempiler. Cette année l'allumage s'est fait parfaitement !



Comme tous les ans, les charbonniers invitent une personne importante pour eux à allumer la charbonnière. Cette année, ce fût Alain Monpied, un charron de Saint Ours (63). Il nous a par la suite fait une petite démonstration de ses talents.

Après l'allumage, il y eu de longues journées de surveillance, 6 jours non-stop, à ne pas quitter la meule des yeux. Dû à l'importance de sa taille, des poches de gaz s'étaient formées à l'intérieur de celle-ci. Il était donc nécessaire de contrôler les explosions créées par ces poches pour éviter l'effondrement de la meule, ce qui aurait empêché le bon déroulement de sa combustion.

4 jours après l'allumage, vient ensuite la phase de refroidissement qui a une durée de 48h. Celle-ci consiste à enlever la couche de terre chaude à la surface de la meule pour la remplacer par de la terre plus fraîche.

C'est ensuite le moment de vérité, la meule est-elle bien cuite ?

Malgré quelques fumerons (morceaux de bois partiellement carbonisés) le résultat a été satisfaisant. Plus de 3 tonnes de charbon ont été sortis de la meule !

Pour conclure la semaine, un traditionnel repas est organisé par les charbonniers. Un moment convivial et chaleureux.

La construction de la charbonnière ayant demandé beaucoup d'investissement cette année, les charbonniers n'ont quasiment pas fait d'interventions extérieures. A noter, seulement, une conférence à Cosne d'Allier organisée par l'association « Mémoire du pays cosnois » mi-mars ainsi que « Les Rues Piétonnes » au Veudre fin juillet.



A l'heure de l'écriture de cet article, aucune décision n'a été prise quant aux projets de 2020.

Nous remercions la municipalité pour le soutien qu'elle accorde à nos projets et nous souhaitons tous nos meilleurs vœux à chacun d'entre vous !

UN NOUVEAU DÉPART POUR L'ADATER !

Cette année 2019 qui se termine aura permis à l'ADATER de construire un nouveau partenariat avec la commune de Couzon.

Cela faisait quelque temps déjà que l'association et le maire, M. de Contenson, réfléchissaient à la façon de réaliser un centre d'éducation à l'environnement interactif. A ce projet est venu s'adjoindre la possibilité pour la commune de créer une Micro-Folie, musée numérique, conçu par la Cité de La Villette à Paris et qui s'adapte à l'exact matériel prévu pour le centre d'éducation à l'environnement.

La commune de Couzon a proposé à l'ADATER de venir s'installer au sein même de ce nouveau centre interactif. Les animateurs pourront ainsi dispenser des séances d'éducation à l'environnement et au développement durable dans le jardin attenant au centre, dans les chemins communaux, et utiliser les nouvelles technologies en complément. L'ADATER disposant également d'une salariée titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art, celle-ci pourra animer la Micro-Folie. Le déménagement est prévu pour le début de l'année 2020. Nous aurons plaisir à vous recevoir dans ces nouveaux locaux.

L'ADATER ne quittera pas Le Veudre pour autant ! Notre jardin-refuge sera toujours le lieu d'animations pour tous les publics et ce tout au long de l'année.

De plus, le projet en faveur de la biodiversité sur les bords de la Bieudre mené par la Municipalité du Veudre est en passe de se concrétiser sur le terrain ! C'est dans ce cadre que l'ADATER participe à la conception de panneaux d'interprétation et qu'elle proposera un programme d'activités pour le grand public dès l'été prochain.

Afin de découvrir l'ensemble de nos activités à venir pensez à vous rendre régulièrement sur notre site Internet. Vous pouvez même vous abonner pour recevoir chaque nouvel article dans votre boîte mail. Enfin, aimez notre page Facebook : www.adater.org



Nos remerciements les plus sincères à la municipalité pour son aide au long cours.

Et à tous, nos meilleurs vœux pour 2020 !

Le Conseil d'administration et les animateurs



La Maison de la Batellerie, ouverte au public depuis 20 ans, est une réalisation de l'association La Chavannée (Château - Le Veudre) qui aura également fêté son Cinquantenaire. C'est en effet le 1er février 1969 qu'eut lieu la première réunion fondant le nouveau Foyer Rural de Jeunes et d'Éducation Populaire vite devenu « La Chavannée d'Montbel », puis La Chavannée. Aujourd'hui, le groupe compte 130 adhérents de toutes générations et a multiplié ses activités.

Signalons l'édition de deux enregistrements : *L'endroit*, le premier album CD du groupe Arquebuse et *Chavans*, le CD des 50 ans avec ...50 musiciens et chanteurs ! L'occasion de retrouver les formations musicales « officielles » et des participations surprises.

Le beau temps s'est invité à la 21e Fête de la Rivière, attirant la foule des grands jours aux concerts, aux démonstrations de navigation et au bal. Rappelons que cette manifestation est unique en son genre sur tout le cours de l'Allier.

Un partenariat a été passé avec le musée Anne-de-Beaujeu à Moulins dans le cadre de la grande exposition « À contre courant - Mémoire des cours d'eaux et canaux », du 19 octobre 2019 au 20 septembre 2020. Une partie des collections veudroises y est visible : pirogue carolingienne de l'Allier, outils et objets divers des mariniers bourbonnais, gravures... Outre cette participation, le groupe *Chavan Vent de Galarne* s'y produira dans le cadre de la Nuit des Musées, le 16 mai et Frédéric Paris évoquera l'histoire de la batellerie lors d'une conférence le 17 juin prochain dans laquelle les « chantiers à bateaux » du Veudre figureront en bonne place.

Pour ceux qui veulent aborder l'univers batelier en naviguant, La Chavannée propose des balades sur la rivière Allier à bord de sa *toie cabanée* Le Lion d'Or, une embarcation traditionnelle homologuée pour le transport de 12 passagers. Le niveau d'eau étant variable, l'information sur ces voyages n'est diffusée que par Internet. Qu'on se le dise !

Prochaine ouverture : jeudi de l'Ascension 21 mai 2020.

Visites les dimanches et jours fériés de 15h à 18h et sur rendez-vous.

Tél. 04 70 66 43 27 ou 06 78 02 49 89

Courriel : lachavannee@orange.fr

Blog des bateliers chavans : www.hors-du-temps.org

Site Internet : www.lachavannee.com et page Facebook de La Chavannée



Maison de la Batellerie

Histoire de la marine d'Allier en Bourbonnais

3-5, rue du Trou Gandou

03320 Le Veudre



La collecte dans votre commune

Tout savoir concernant la collecte des déchets sur votre commune, c'est désormais possible en un clic, grâce à un outil disponible sur www.sictomnordallier.fr

Dans le menu « Infos pratiques » de la page d'accueil, le bouton « Les déchets dans ma commune » vous permet d'accéder à une plateforme qui vous informera sur les jours et types de collecte dans votre rue, la déchèterie et le point tri les plus proches de chez vous.

Nouveauté : A compter de février 2020, 2 points supplémentaires par ramassage par bras latéral seront installés sur les secteurs des Bordeliers et Boisfort. Il n'y aura plus de collecte en porte à porte pour les foyers sur ce secteur.

L'enfouissement, c'est fini dans très peu de temps, place à l'incinération !

L'enfouissement des ordures ménagères et assimilées, c'est fini dans très peu de temps !

En septembre 2019, l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) a fermé. Afin de traiter les ordures ménagères non recyclables, le Sictom Nord Allier a construit un quai de transfert indispensable pour acheminer les ordures ménagères collectées sur le territoire du SICTOM Nord Allier vers l'Unité de Valorisation Énergétique de Bayet (UVEOM). Des camions spécifiques et adaptés ont pour mission le transport des déchets qui sont incinérés et valorisés énergétiquement.

Il est urgent de réduire la quantité de déchet !

Moins de déchets incinérés = moins de TGAP à payer et des bénéfices environnementaux !

Prévenir la production des déchets permet de limiter les impacts sur l'environnement (épuisement des ressources naturelles et réchauffement climatique) mais aussi de maîtriser les coûts de gestion liés à la collecte et au traitement des déchets.

Collecter, traiter des déchets a un coût auquel s'ajoute la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). Le SICTOM Nord Allier est soumis à cette taxe pour chaque tonne de déchet destinée à l'enfouissement et bientôt à l'incinération. La TGAP concerne et impacte les entreprises et les collectivités dont leur activité est considérée comme polluante telle que le stockage ou l'incinération de déchets.

Selon la dernière loi de finance 2019, la TGAP augmentera afin d'inciter à moins enfouir, incinérer et orienter vers des filières de valorisation matière tel que le recyclage, le réemploi...

Chacun de nos gestes comptent pour réduire la production de déchets et participer à la maîtrise des coûts !

Une poubelle plus légère, c'est facile et indispensable !

Diminuer votre production d'ordures ménagères, quelques rappels et astuces :

Triez vos déchets, un geste qui se simplifie !



Tous les papiers et emballages se trient !

Pots de yaourt et crème fraîche, sachets alimentaires et de congélation, tubes de dentifrice, barquettes en plastique... **Depuis le 1^{er} mai 2019, date d'ouverture du centre de tri départemental, tous les papiers et emballages se trient !**

En étendant les consignes de tri et grâce au fonctionnement du centre de tri départemental, le Sictom Nord Allier souhaite donner à chacun la possibilité de maîtriser sa facture et contribuer à améliorer le taux de valorisation des emballages. De la collecte au recyclage, les acteurs de la filière ont travaillé ensemble pour faire évoluer les techniques de tri et définir de nouvelles méthodes de recyclage (modernisation des centres de tri, nouveaux débouchés pour le plastique, etc.) pour que nos déchets soient encore plus valorisés.

Dans la pratique...

Désormais, pour être valorisés, tous les papiers et les emballages doivent être déposés dans la colonne de tri mise à disposition dans votre commune. Depuis le 1^{er} mai, vous pouvez déposer en vrac, en mélange les papiers, cartons, et emballages en plastique, métal en y intégrant les nouveaux emballages plastiques à trier.

Les petits emballages en acier et en aluminium tels que les capsules de café métalliques, les couvercles, bouchons sont les bienvenus.

Attention ! n'oubliez pas le verre à déposer uniquement dans la colonne à bandeau vert spécifique ! Pour être recyclé et éviter aux agents de tri de se couper, les emballages en verre, pots, bocaux et bouteilles doivent être déposés dans les colonnes de tri spécifiques pour le verre. Pour localiser la colonne à verre la plus proche de chez vous ou située sur votre chemin connectez-vous sur www.sictomnordallier.fr, rubrique « Les déchets dans ma commune ».

Le verre se recycle à 100% et à l'infini ! Pensez-y !

Pour plus d'informations sur ces consignes de tri : www.sictomnordallier.fr ou consignesdetri.fr

Des bénéfices environnementaux...

C'est un grand pas en avant pour l'environnement : chaque habitant va trier chaque année davantage de déchets. Plus de tri, c'est plus de recyclage, plus de valorisation et donc moins d'incinération ou d'enfouissement, un objectif en accord avec la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Et qui dit recyclage dit préservation des ressources naturelles et économie de l'énergie nécessaire à la fabrication du plastique à partir du pétrole.

...et économiques :

Recycler davantage permet également de favoriser la maîtrise des coûts de traitement supportés par les collectivités et donc par les usagers grâce notamment aux soutiens financiers reversés par l'éco-organisme Citeo, calculés en fonction des tonnages triés. Si réduire ses déchets est une priorité, trier plus, c'est participer à une action au service de l'environnement et de tous !

Faites du compost, c'est simple et économique !

Ne jetez plus vos déchets de cuisine et de jardin dans votre poubelle habituelle, faites-en chez vous du compost, qui servira d'engrais gratuit pour vos plantations !

Le compostage permet de diminuer le poids des ordures ménagères collectées, transportées et incinérées : les « déchets fermentescibles » ou « bio déchets » représentent plus de 30 % du poids de notre poubelle ordures ménagères soit entre 45 et 60 kg/hab/an ! Grâce au compostage, ils ne sont plus incinérés mais valorisés ! Cela participe pleinement à la réduction des déchets ! Nos poubelles comportent aussi moins de mauvaises odeurs (fermentation...), et les coûts de collecte et d'incinération sont maîtrisés.

Le SICTOM Nord Allier poursuit l'opération de mise à disposition de composteur à prix réduit aux usagers qui le souhaitent dans la limite de 2 composteurs par foyer : capacités de 300 litres (15 euros) ou 600 litres (25 euros). Pour en obtenir un, remplissez le bon de réservation disponible en Mairie (ou téléchargeable sur www.sictomnordallier.fr) et nous le renvoyer. Dès réception de votre commande, un mail de confirmation vous sera communiqué avec les modalités de retrait.



Du nouveau dans les déchèteries

Programme de modernisation et de mise aux normes des déchèteries

Le SICTOM Nord Allier prévoit la modernisation et la mise aux normes de ses déchèteries sur plusieurs années (2018 – 2024).

Ces travaux peuvent entraîner des modifications des jours d'ouverture, tenez-vous informés sur www.sictomnordallier.fr.

En juin dernier une déchèterie nouvelle génération, dite à plat à ouvert sur le site de Chézy. Elle est conçue afin de mieux gérer les différents déchets apportés, la circulation entre poids lourds et usagers et assurer une meilleure sécurité. Elle permet également de respecter la réglementation et ainsi de trier davantage de déchets.

Amenez vos déchets spécifiques à la déchèterie

Ce sont les déchets dangereux ou volumineux (produits chimiques, électroménager, encombrants...). Pour vous en débarrasser, rendez-vous à la déchèterie. Celle de Lurcy-Lévis est ouverte les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h30.

La déchèterie mobile passe chaque année sur certaines communes qui ne sont pas équipées d'une déchèterie fixe (calendrier téléchargeable sur www.sictomnordallier.fr).

Précautions à prendre

Lorsque que vous apportez des produits : peintures, solvants, phytosanitaires, etc. veillez à ne pas les transporter en vrac dans un sac. Certains flacons peuvent être mal fermés et s'ils ne sont pas totalement vides, les produits peuvent se mélanger et entraîner une réaction chimique de type incendie ou explosion non sans conséquence pour les usagers et les agents de la collectivité.

Soyez attentifs aux déchets que vous transportez et déposez-les en déchèterie à l'endroit indiqué, il en va de la sécurité de tous.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur www.sictomnordallier.fr ou sur la page Facebook « SICTOM Nord Allier ».

L'eau potable : nouvelle compétence de l'agglo

A partir du 1^{er} janvier 2020, la compétence eau potable sera exercée par Moulins Communauté. Pour les habitants de Le Veudre, rien ne change : le service reste assuré par le Sivom Nord Allier pour le compte de Moulins Communauté, désormais adhérente de la structure.



En revanche, les abonnés des communes d'Aurouër, Avermes, Gennetines, Moulins, Saint-Ennemond, Trévol, Villeneuve-sur-Allier et Yzeure devront, à compter du 1^{er} janvier 2020, s'adresser à Moulins Communauté pour toutes leurs démarches.

Pour ces abonnés, l'interlocuteur principal sera l'accueil de la direction Eau & Assainissement : 04 70 48 54 60.

Moulins entre scène revient cet hiver

Près de 150 000 spectateurs se sont rendus au pied des illuminations de Moulins entre en scène cet été. Un véritable succès pour l'agglomération ! Aux vues de cette réussite, Moulins entre en scène prépare ses plus beaux costumes pour les fêtes de fin d'année ! En effet, du 30 novembre au 11 janvier 2020, de nouveaux spectacles sont proposés à Moulins (théâtre) mais aussi à Souvigny (prieurale). Dans une atmosphère féérique pour les fêtes de fin d'année, Moulins entre en scène fait briller les yeux des petits comme des grands !
Et rendez-vous également l'été prochain, pour une nouvelle édition estivale.



Moulins Communauté labellisé « Pays d'art et d'histoire »

En novembre 2019, le Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire qui dépend du ministère de la culture a accepté la candidature de Moulins Communauté au label Pays d'Art et d'Histoire. La démarche n'est pas nouvelle, puisque la ville de Moulins bénéficiait déjà de ce label depuis 1997, mais elle s'étend désormais aux 44 communes de l'agglomération. Ce label implique, entre autres, la valorisation du patrimoine architectural et culturel du territoire, grâce à des visites nombreuses et régulières, des expositions et de nombreuses actions tout au long de l'année. Le Pays d'art et d'histoire a également vocation à s'impliquer dans les politiques de restauration du patrimoine et de réhabilitation. Un atout supplémentaire pour attirer de nouveaux touristes sur notre territoire et continuer de le rendre fier aux yeux de ses habitants.

Une visite de l'église du Veudre, du bourg et du musée de la Batellerie est programmée le 24 mai 2020 à 15h animée par un guide conférencier du service du patrimoine et M. Paris.

L'année 2019 a été riche en événements :

La location et la rénovation de l'ancien logement de la poste attenant au bureau a facilité l'organisation :

- pour le personnel administratif, réaménagement de l'accueil et du bureau, pièce pour l'archivage,
- pour les salarié(e)s, salle de réunion et coin cuisine pour les repas
- pour les 4 membres du COPIL (comité de pilotage), mais aussi les réunions de bureau et de conseils d'administration.

Le COPIL a continué de se réunir en moyenne 2 fois par mois depuis 2017 pour travailler:

- le projet de service qui a été envoyé au Conseil Départemental,
- la préparation pour l'évaluation externe, (Evaluation faite courant juillet 2019)
- le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)
- les élections des représentants des salarié(e)s.

L'association est en constante progression depuis plusieurs années, ce service fonctionne 7 jours sur 7, il a pour mission de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées par un accompagnement dans tous les moments de la vie quotidienne, (aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage, aux repas, aux courses, à la promenade, lecture jeux....) mais aussi par l'entretien du logement (ménage, entretien du linge....) et un accompagnement aux tâches administratives.

L'association peut également intervenir suite à une hospitalisation ou un accident de la vie par le biais des mutuelles et pour toutes demandes personnelles.

Afin de suivre la politique sociale actuelle, l'association intervient aussi auprès des aidants familiaux afin de leur accorder un peu de répit.

Les membres de l'association rendront visite aux bénéficiaires pour leur offrir des chocolats de Noël.

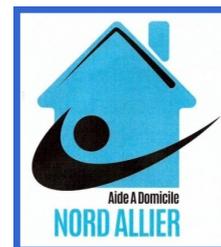
Les salarié(e)s et les membres du conseil d'administration de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020.

Bureau ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h

5, Rue Pierre Péronneau 03320 POUZY-MESANGY

Tél : 04-70-66-33-84

mail : ass.aidesmenageres@bbox.fr



DON DU SANG

L'Amicale des Donneurs de Sang du secteur de Lurcy-Lévis a pour mission de convaincre et recruter de nouveaux donneurs. Elle n'organise ni loto, ni concours de belote mais elle cherche à expliquer le besoin croissant de sang pour soigner les accidentés et les malades.

Elle a tenu son AG le 5 juin 2019 et son bureau a été un peu modifié, avec une nouvelle Présidente, Marie-Laurence Minard.

Cette année 4 collectes ont eu lieu à Lurcy-Lévis, les 2 autres à Cérilly.

Le 08/02/19 : 42 donneurs présentés, 38 poches prélevées

Le 09/04/19 : 41 donneurs, 38 poches

Le 21/08/19 : 40 donneurs, 35 poches

Le 22/10/19 : 45 donneurs, 40 poches

En 2019 nous avons donc prélevé à Lurcy **151** poches (40 de moins qu'en 2018 !) avec malgré tout **5 nouveaux donneurs** : Guillaume, Antoine, Mathieu de Lurcy, Quentin de Pouzy et Eugénie de Moulins ! BRAVO et MERCI à ces jeunes, c'est grâce à eux que nous réussissons !

Rappelons l'éthique pour le don du sang :

ANONYMAT – BENEVOLAT – VOLONTARIAT – NON PROFIT – SECURITE – HYGIENE – QUALITE

Prochaines collectes en 2020 :

Mercredi 19/02 : salle socio Lurcy-Lévis

Mercredi 24/06 : Salle des Fêtes Cérilly

Mercredi 19/08 : Salle polyvalente Lurcy-Lévis

Lundi 19/10 : Salle polyvalente Lurcy-Lévis

Lundi 21/12 : Salle des Fêtes Cérilly

N'attendez pas, VENEZ DONNER, MERCI !



***Association Intermédiaire de proximité au service
des demandeurs d'emploi et des particuliers,
des entreprises, des artisans, des collectivités,
des associations...sur les secteurs de
Bourbon l'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins***

LES BONNES RAISONS DE FAIRE APPEL A NORD BOCAGE

PARTICULIERS vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne (ménage, jardinage, petit bricolage...) contactez Nord Bocage au **04.70.67.85.59**.

L'association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente.

L'AI Nord Bocage est l'employeur : elle signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise donc toutes les démarches administratives (déclarations sociales, contrat, fiche de paie, visite médicale, facture...)

A noter : *Les particuliers imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50% sur les factures acquittées durant l'année. Ex : facture 1000 Euros, réduction 500 Euros ou crédit d'impôt (500 Euros) restitué par le fisc pour les ménages non imposables.*

ENTREPRISES, ARTISANS, COLLECTIVITES, ASSOCIATIONS nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manœuvre, aide maçon, serveuse, agent d'entretien...) ; sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, nous formaliserons les conditions de mise à disposition.

VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI nous pouvons vous proposer :

- des missions temporaires de travail correspondant à vos compétences professionnelles.
- un suivi personnalisé pour vous accompagner socialement (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre vos difficultés : de santé, financière, mobilité...) et professionnellement (aide à la recherche d'emploi : rédaction de CV, lettre de motivation...).
- Pour ceux qui ne disposent pas d'internet, un panneau d'affichage est à votre disposition avec les offres d'emploi au siège de l'Association.
- Nord Bocage est en partenariat avec Pôle Emploi, Missions locales, ETTI Adef+, Unités Territoriales d'action sociale et les Assistantes sociales des secteurs, MDPH...

Au 30 septembre 2019, nous avons mis à disposition 151 demandeurs d'emploi

PERMANENCES

**Nous vous accueillons au siège du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou lors de nos permanences.**

Les permanences se font uniquement sur rendez-vous :

Bourbon l'Archambault : lundi de 08h45 à 10h45 (Mairie)

Ainay le château : mardi de 14h00 à 16h00 (Mairie)

Cérilly : jeudi de 09h00 à 11h00 (Mairie)

Sancoins : jeudi 14h00 à 16h00 (Maison de services au public)

NORD BOCAGE - 1 Bd Gambetta 03320 Lurcy-Lévis

Tél : 04 70 67 85 59 - Fax : 04 70 67 86 42

e-mail : air.nordbocage@orange.fr

C'est avant tout une **aventure humaine ouverte à tous**.
 Sous ce nom affichant de la détermination, il y a une association.
 Elle s'est constituée, en 2009, autour de mères de famille qui
 souhaitaient créer un magasin de jouets et de vêtements
 d'occasion pour les enfants. L'adhésion annuelle (une par famille)
 est de 5 euros. Après 10 ans d'activités, grâce à l'investissement
 de nombreux habitants du secteur et de ses partenaires
 (la commune de Lurcy Lévis, la Mutualité Sociale Agricole,
 le Conseil Départemental de l'Allier, la Caisse d'Allocations Familiales,
 le Sictom, etc.), les activités se sont diversifiées.
 Il y en a désormais **pour tous les âges et tous les goûts**,
 chacun peut y trouver sa place.

Le local des décidées est un relais Sictom. Si vous souhaitez acheter
 un composteur, rien de plus simple, contacter le Sictom et demander à
 le récupérer dans nos locaux aux heures d'ouverture.

Alors vous êtes les bienvenus :

- Dans les locaux agréés **Espace de Vie Sociale**, 9 et 11 rue du
 Docteur Vinatier 03320 Lurcy Lévis : rencontres parentalité,
 discussions à thèmes, **espace cybercafé**, **boutique solidaire de
 jeux, matériel de puériculture, jouets vêtements d'occasion,
 jardin partagé**, ateliers récup. et bricolage, dons d'urgence, etc.
- Au **réveillon solidaire** : ouvert à tous cette fête de la Saint Sylvestre a lieu tous les 31 décembre et
 permet de démarrer dignement l'année dans une ambiance digne d'un réveillon de grande qualité,
 jusqu'à l'aube!

Association loi 1901
 Siège Social :
 1 boulevard Gambetta, 03320 LURCY-LEVIS

HORAIRES :
 Du Lundi au Samedi : 9H00 à 12H00
 Tél : 09.80.58.43.57
 E-mail : lesdecidees@gmail.com
 Facebook : Les Décidées



NOUVEAU à LURCY-LEVIS Un atelier participatif de réparation vélo
 s'ouvre à Lurcy-Lévis, dans le local de l'association "Les Décidées", au
 11, rue du Docteur Vinatier. Vous pourrez y faire réparer votre vélo à un
 prix dérisoire, ou le réparer vous même sous l'oeil avisé de Patrick.
 L'atelier vend également des vélos "réhabilités" à prix très doux. Info
 complémentaire sur <https://labicycleriedesdecidees.wordpress.com/>
 ou sur Facebook La-Bicyclerie-des-Décidées

Téléphone 0980584357



LA CROIX ROUGE

La Croix Rouge rend visite aux personnes âgées isolées

Forte de ses nombreuses années d'expérience, la Croix Rouge combat toutes les formes de précarité et
 excelle dans le secourisme.

En créant l'équipe locale de Lurcy-Lévis, l'Unité locale de Moulins s'est implantée sur votre commune pour
 lutter contre l'isolement des personnes âgées mais aussi pour avoir un relais de ses activités principales
 auprès du canton.

L'équipe composée de 8 bénévoles œuvre depuis plusieurs années dans ce sens en organisant des temps de
 rencontres réguliers avec toutes les personnes qui en expriment le besoin et la demande.

En plus de ces moments de convivialité très appréciés, les acteurs de la Croix Rouge Française permettent un
 lien avec l'Unité Locale de Moulins permettant si cela est nécessaire de répondre à des besoins dans ses
 différents domaines de compétence.

Grâce à ses 130 bénévoles, l'association propose aujourd'hui son aide dans le secourisme (Dispositifs de
 secours, formation et urgence) mais aussi dans le social (Aides alimentaires, vestiboutique, aides financières,
 ateliers de lutte contre l'illettrisme, FLE, atelier couture, atelier informatique, jardin solidaire, actions prison-
 justice et croix Rouge Jeunesse).

Si vous souhaitez la visite de nos bénévoles pour vous ou pour un proche, si vous souhaitez renforcer l'équipe
 en offrant un peu de votre temps, contacter Mme ROUSSET, Responsable de l'équipe Locale de Lurcy au
 06.74.88.81.31 ou l'Unité Locale de Moulins au 04.70.34.22.59 ou par mail : ul.moulins@croix-rouge.fr

Secteur de Lurcy-Lévis

Le Centre Social est une Association d'éducation populaire agréée par la CAF et soutenue par de nombreux partenaires. Il est à la disposition de tous les habitants des 13 communes du secteur (Château-sur-Allier, Couzon, Couleuvre, Franchesse, Isle-et-Bardais, Le Veurdre, Limoise, Lurcy-Lévis, Neure, Pouzy-Mésangy, Saint-Léopardin-d'Augy, Saint-Plaisir et Valigny).



Le Centre Social c'est de nombreux services dont :

- Le Relais d'Assistants Maternels (RAM)
- Le lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAEP)
- L'Accueil périscolaire (Garderie)
- Le Centre de Loisirs
- La Halte-Garderie
- L'Atelier des petits champions (CLAS)
- Des animations jeunes et familles (Bistro des familles, Aides au numérique, Photocopies...)
- Des services au Bien-Vieillir (Portage de repas...)
- Des permanences santé et social

Pour vous servir :

Accueil et comptabilité : Florence GOURDON

Accueil et secrétariat : Orlane DUJON

Animation enfance jeunesse famille

Coordinateur : Pierre GIRAUD

Directrice Centre de Loisirs et responsable accueil péri scolaire : Audrey FARGEIX

Animatrice Centre de Loisirs et accueil péri scolaire : Julie MORIN et Caroline MANGUIN

Petite enfance

Relais d'assistants maternels : Carmen BALDWIN

Halte-Garderie : Caroline MANGUIN

Secteur du bien vieillir

Service mandataire : Florence GOURDON

Portage de repas à domicile : Nicole ETIENNE et Joffrey DEBRIS

Vous pouvez aussi rencontrer un médecin P.M.I, une puéricultrice, un assistant social, un agent de la mission locale... **Sur rendez-vous.**

CENTRE SOCIAL
1 Boulevard Gambetta
03320 LURCY-LEVIS
Tél : 04.70.67.91.35
Fax : 04.70.67.91.91
c.s.lurcy@wanadoo.fr
www.centres-sociaux-allier.com
facebook.com/centresoclurcy.levis

HORAIRES

- Les lundis, mardis, mercredis et jeudis :
9h00 à 12h et 13h30 à 17h30
 - Les vendredis : 9h00 à 12h
- Le Président : Daniel RONDET
La Directrice : Marinette BELLET



**FOCUS SUR UNE DES ACTIONS DU CENTRE SOCIAL :
La HALTE-GARDERIE**



C'est un mode d'accueil collectif occasionnel pour les enfants de 2 mois et demi à 6 ans encadrés par une Educatrice de jeunes enfants et une animatrice.

Vous avez besoin de temps pour vous ou pour un rendez-vous, nous accueillons les enfants à tout moment pour un temps de jeux adapté à leur âge et à leurs besoins.



Capacité d'accueil : 12 enfants

Jours d'ouverture : le mercredi et le jeudi de 13h30 à 18h30

Fermeture annuelle : juillet/août et vacances d'hiver

Tel : 04.70.67.91.35

E-mail : haltegarderie.cslurcy@gmail.com



181 familles soutenues à fin octobre, soit au total 485 personnes résidant sur les communes adhérentes des cantons de Bourbon l'Archambault et Souvigny (58 communes) que l'épicerie solidaire a accueillies sur ses 4 sites : Bourbon l'Archambault, Tronget, Lurcy Lévis, Meaulne jusqu'à fin juin puis Vitray et Cérilly depuis le 4/11/2019.

En 2018 pour 21 945€ de cotisations versées par les 35 communes adhérentes, les familles ont pu réaliser des économies sur leur budget alimentation à hauteur de 81 945€ qui ont permis de régler des factures (eau, taxes d'habitation, cantines...), des frais médicaux, des réparations de véhicules.... (Les chiffres 2019 ne sont pas encore arrêtés)

Des activités variées ont également été proposées : sorties, ateliers cuisine, ateliers sculpture, ateliers esthétique, ateliers cuisine parents- enfants...autant de moments conviviaux partagés avec les bénévoles et le personnel de l'épicerie (CESF, animateur) – Les temps d'accueil sont aussi l'occasion d'échanger autour d'un café.

75 familles sont également venues en aide d'urgence ponctuelle.

En 2019, 3 nouvelles communes ont adhéré à l'épicerie solidaire : Deux Chaises, Ainay le Château et Vallon. L'ouverture de l'adhésion aux communes hors cantons mais limitrophes du territoire a été approuvée à l'AG du 21/04/2019

Une vidéo de présentation de l'épicerie solidaire est disponible sur You Tube : épicerie solidaire du bocage bourbonnais

L'épicerie solidaire participe également au projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Pour toute information concernant les démarches prendre contact

- Avec la Maison Départementale des Solidarités de Bourbon l'Archambault : 04 70 67 03 04
- Auprès de la mairie de votre domicile
- Avec l'épicerie solidaire au 07 61 18 19 61 ou 07 60 17 19 87

Concernant le chantier d'insertion, cette action permet l'accompagnement de 9 personnes en contrat à durée déterminée d'insertion de 6 mois à 26h hebdomadaires

En 2019, 17 personnes ont participé à l'action.

7 en sont sorties avec différentes solutions : contrat de travail (CDI, CDD, PEC), formation, toute solution adaptée à chacun en fonction de ses besoins et de ses compétences.

Le contrat d'insertion permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour la construction d'un projet professionnel, la recherche d'emploi

Un encadrant technique organise le travail des salariés répartis sur différents postes : animation, ELS, secrétariat, vente/caisse. Il est en collaboration avec les entreprises du territoire (artisans, grande distribution, PME, TPE, etc...) pour la mise en place d'immersions mais également repérer les besoins en main d'œuvre locale.

Les partenaires

Le Conseil Départemental de l'Allier, les communes adhérentes, l'Etat, le Conseil Régional, le FSE, Pôle Emploi, la Mission Locale, la CAF Allier, la MSA, la DDCSPP



Épicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais
Bourbon l'Archambault
07 61 18 19 61 - 07 60 17 19 87

Bien s'informer pour mieux se loger

Bénéficiaire de l'agrément ministériel, l'ADIL03 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier) assure depuis près de 40 ans sa mission de conseil gratuit, complet et objectif auprès du public, des élus et des acteurs locaux de l'habitat.

Sa mission de service public est rendue possible grâce aux financements apportés notamment par le Conseil départemental, l'Etat ou encore les Intercommunalités. Dans un contexte économique où se loger dans les meilleures conditions s'avère plus que jamais prioritaire, les informations dispensées par les juristes de l'ADIL03 s'avèrent précieuses.

Les conseils s'adressent aux locataires, aux propriétaires, aux accédants à la propriété et concernent l'ensemble des aspects juridiques, financiers et fiscaux liés à l'habitat :

- les rapports locatifs (loyer, droits et obligations des parties, bail, état des lieux, dépôt de garantie, congé...)
- l'amélioration de l'habitat (prêts, subventions ...)
- l'accession à la propriété (diagnostics, plans de financement personnalisés en fonction du projet d'achat ou de construction...)
- la fiscalité immobilière (crédit d'impôt, taxes, investissement locatif ...)
- les diagnostics obligatoires (plomb, performance énergétique ...)
- les relations de voisinage (mitoyenneté, servitudes ...)
- les situations de non décence et d'habitat indigne (insalubrité, péril...)
- l'urbanisme (autorisations de construire ...)
- Etc.

Un site Internet (www.adil03.org) est également à la disposition des internautes, avec notamment la possibilité de consulter le guide des aides locales à l'amélioration de l'habitat et le fichier des offres locatives des professionnels de l'immobilier dans l'Allier.

Pour contacter gratuitement les juristes de l'ADIL03
Centre d'information situé à Moulins, 4 rue de Refembre
Tél. 04.70.20.44.10

Permanence à Bourbon l'Archambault le 3ème mercredi de 9h30 à 11h30

LA BOURBON'NET

La Bourbon'Net : le bus itinérant du Conseil départemental sur la route du numérique

13 millions de personnes sont exclues du numérique en France. Cette situation met en difficulté de nombreuses personnes dans leur vie quotidienne. Chef de file des solidarités sociales et territoriales, le Conseil départemental de l'Allier entend relever le défi majeur de l'inclusion numérique aux côtés des autres acteurs bourbonnais (collectivités, administrations, associations, etc.). La collectivité a ainsi adopté un plan Numérique Allier en octobre dernier, assorti de nombreuses actions concrètes.

Parmi celles-ci figure la mise en circulation d'un bus numérique : la Bourbon'Net. Ce véhicule équipé d'un accès gratuit à Internet, sillonne les routes départementales depuis le 28 octobre, pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives en ligne (santé, famille, inscription en maison de retraite, paiement des impôts, billets de train...) et les aider dans l'utilisation des outils du numérique (accès gratuit à des tablettes connectées, découverte d'une imprimante 3D...). A l'intérieur du bus, deux agents formés sont prêts à accueillir le public, dans un cadre chaleureux et convivial. Le bus a vocation à circuler auprès des communes non pourvues d'une offre de médiation numérique et de points d'accueil (CAF, MSA, CARSAT, CPAM...), pour s'adapter aux besoins des populations en complémentarité avec les actions existantes et à venir dans l'Allier. Signe de reconnaissance et de la qualité des services rendus, la Bourbon'Net vient d'être labellisée bus France Services par l'Etat.

Plus d'informations : Téléphone : 07 85 12 41 46 - Courriel : bourbonnet@allier.fr - www.allier.fr





PRENEZ LE TEMPS DE LA REFLEXION AVEC LE CAUE !

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous avez un projet ?

Vous désirez construire, agrandir, surélever, restaurer ou aménager une maison ? Vous vous questionnez sur l'éco-conception, les matériaux bio-sourcés ou les économies d'énergies ? vous souhaitez un éclairage sur les démarches administratives et les différentes maîtrises d'œuvre possibles ? Dès les premières réflexions, avant de vous lancer dans votre projet, **profitez des conseils gratuits d'un architecte du CAUE**. Celui-ci vous aidera à définir vos besoins en les conciliant avec une démarche durable, vous conseillera dans l'organisation de vos plans et le choix des matériaux et des volumes, ou vous guidera dans vos démarches administratives et dans votre type de maîtrise d'œuvre.



Comment rencontrer l'architecte ?

Pour préparer votre entretien, rassemblez le maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, **listez vos questions et vos envies pour mieux échanger**, puis prenez un rendez-vous auprès du secrétariat.

Le secrétariat du CAUE est ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9h à 17h, 12 cours Anatole France à Moulins.

Vous pouvez nous contacter au 04 70 20 11 00, ou par mail : contact@caue03.fr

Les architectes étant présents sur des permanences à Moulins, Vichy, Montluçon, Gannat, Varennes sur Allier, Lapalisse, vous serez orientés vers la solution adaptée.



En mai 2019, le CAUE a lancé la seconde saison du jeu pédagogique PÉPIT. A l'aide d'une application mobile gratuite, cette chasse aux trésors du patrimoine permet aux familles de découvrir les trésors du département au gré de balades à énigmes. A l'heure actuelle, 27 parcours sont disponibles.

Pour en savoir plus, suivez la page Facebook du jeu (@pépit03) et surtout, n'hésitez pas à nous transmettre les pépites de votre commune !

LA MFR DE LIMOISE : 2019 UNE ANNÉE DE NOUVEAUTÉS !!

La rentrée :

Cette année, c'est environ 90 élèves qui ont fait leur rentrée dans des locaux flambants neufs. La MFR compte 6 parcours de formation différents de la 4^{ème} au BTS :

- Les classes de 4^{ème} et 3^{ème}, qui ont pour but de définir et consolider l'orientation des élèves dans tous types de secteurs professionnels.
- Le BAC Pro CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole), qui a pour but de former de futurs ouvriers agricoles ou chefs d'exploitation.
- Le BAC Pro Agroéquipement vise à enseigner la mécanique et la conduite des matériels agricoles.
- Le CAP MMA (Maintenance des matériels agricoles) par apprentissage, qui forme de futurs mécaniciens en machines agricoles.
- Le BTSa ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole), vise à approfondir les connaissances des jeunes en gestion et en économie afin de faciliter leur installation en agriculture.

La MFR propose également diverses formations professionnelles adultes spécialisées (soudure, autoguidage, conduite économique...) en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Allier. Ce sont des formations courtes (1 ou 2 journées) et ouvertes à tous, leur nombre augmente chaque année.

Les réunions de rentrée furent marquées par la découverte et visite du nouveau bâtiment connecté comprenant 4 salles de cours tout numérique, dont une modulable, ainsi qu'une lingerie, un local sport et une chaufferie. Cette construction est surmontée de panneaux photovoltaïques, ce qui permet à la MFR d'être quasiment autonome en électricité. Les élèves et leurs parents ont également pu découvrir le nouveau foyer et cyber-foyer. Ces changements ont pour but d'améliorer le bien-être des élèves au sein de la MFR.

Retour sur les temps forts de l'année :

Comme chaque année, toutes les classes ont réalisé un voyage d'étude en France ou à l'étranger, grâce aux différentes actions menées au cours de l'année. La classe de 4^{ème} s'est rendue en Alsace, les 3^{èmes} A sont allés en Haute Savoie et les 3^{èmes} B ont découvert la Normandie. Les classes de 2^{nde} et de CAP se sont quant à elles rendues à la capitale. Pour les élèves de 1^{ère}, la destination choisie fût l'Espagne, enfin grâce au projet de mobilité européenne « ERASMUS + », les terminales ont effectué un stage de trois semaines sur des exploitations agricoles roumaines.

Durant cette année, nous avons également participé et organisé divers évènements :

- En janvier, nous avons organisé la « Journée des Talents » pour la troisième année consécutive. Cette édition fût organisée à la MFR, à la différence des deux journées précédentes. Cette journée a pour but de promouvoir le talent de nos jeunes, ainsi que présenter notre établissement et nos formations.
- En mars et mai, nous avons organisé des journées portes ouvertes. Ces journées permettent aux visiteurs de découvrir notre établissement, nos formations, ainsi que la pédagogie de l'Alternance. C'est également l'occasion de prendre contact avec de potentiels futurs élèves.
- En octobre, nous avons participé au Salon du Mariage de Moulins pour la quatrième année consécutive, afin de faire découvrir au plus grand nombre, nos offres de location (Accueil de groupe, hébergement, restauration...) pour tous types d'évènements.
- En novembre, nous avons accueilli le salon national du Side-Car organisé par l'ASF (Amicale Sidecariste de France).

Enfin l'année 2019 fût marquée par l'achèvement et la livraison de notre nouveau bâtiment, ainsi que par le début des travaux de rénovation de notre internat visant à la mise en place de salle d'eau et toilettes dans chaque chambre.

Et pour 2020 ? :

2020 sera une nouvelle année sous le signe de la construction et de la rénovation, avec l'achèvement des travaux de l'internat, la construction d'un hangar pour le stockage du matériel agricole et la construction d'un city stade pour améliorer la pratique sportive.

Côté manifestation, divers évènements sont prévus pour l'année à venir. Tout d'abord, la « Journée des Talents » est reconduite et aura lieu le 25 janvier 2020. Nos annuelles portes ouvertes à thème auront lieu le 14 mars 2020. Enfin, nos portes ouvertes nocturnes auront lieu le 15 mai 2020. Ces évènements seront l'occasion de découvrir notre établissement et les formations que nous proposons.

Infos pratiques :

MFR Limoise

Le Lieu Jay – 03320 LIMOISE

Tel : 04.70.67.30.30

Mail : mfr.limoise@mfr.asso.fr

Site web : www.mfr-limoise.com

Facebook : @mfrlimoise

Twitter : @MFRLimoise

La Maison Familiale Rurale de St Léopardin d'Augy appartient à un réseau de 430 centres de formation répartis sur tout le territoire français.

Sous statut associatif et sous contrat avec l'Etat, la MFR de St Léopardin d'Augy a pour objectif la formation et l'éducation des jeunes et des adultes ainsi que leur insertion sociale et professionnelle.

Elle offre ainsi la possibilité de se former dès la 4^{ème}. Les jeunes sont accueillis sous statut scolaire par alternance dans toutes les classes, ce qui signifie que les stages en entreprises ont une place très importante dans la formation ; que ce soit pour découvrir les métiers de tous secteurs en 4^{ème}, préparer son orientation en 3^{ème} mais aussi acquérir des compétences dans la formation professionnelle en CAP, formation qui prépare aux métiers du service à la personne et la vente.

Tout au long de leur formation, les élèves participent à diverses activités ou ateliers que ce soit des ateliers cuisine lors de la semaine du goût, préparation au Téléthon, boutique éphémère lors de la journée des talents, Graines de Mai,...C'est aussi un séjour de trois semaines en Belgique dans le cadre du programme Erasmus+ pour les CAP et des voyages d'étude pour chaque classe.

Des formations pour adultes sont aussi proposées avec notamment le titre « Agent thermal » : formation de 8 semaines théoriques et pratiques et 6 semaines de stage dans un établissement thermal ainsi que des accompagnements à la validation des acquis de l'expérience ou VAE dans des domaines comme le sanitaire et social (DE éducateur spécialisé, DE Aide Soignant, auxiliaire de puériculture, etc...)



Résultats aux examens 2019 : 100% au CAP SAPVER
 90% au brevet des collèges, fin de troisième
 100% au titre « Agent thermal »

La MFR souhaite développer son offre de formation dans des secteurs diversifiés tels que le commerce et le tourisme.

MFR de St Léopardin d'Augy
Les Forges
03160 St Léopardin d'Augy
mfr.st-leopardin@mfr.asso.fr
site: mfrstleopardin.com

Portes ouvertes 2020 : 25 janvier (9h à 17h)
14 mars (9h à 17h)
15 mai (14h à 19h)



LE DÉMARCHAGE À DOMICILE

Le vendeur est investi d'obligations particulières

Le démarchage à domicile est encadré par des textes spéciaux au sein du Code de la consommation, dans le but d'accorder une protection accrue du consommateur.

Le professionnel doit alors transmettre au consommateur les informations suivantes :

- caractéristiques essentielles du bien ou service
- le prix du bien ou service
- le délai de livraison ou la date d'exécution du service si pertinent
- les informations relatives à son identité
- les informations relatives aux garanties légales
- le droit de recourir à un médiateur
- l'existence d'un délai de rétractation et les modalités de sa mise en œuvre ainsi qu'un formulaire de rétractation.



Ces informations doivent être communiquées au consommateur de manière lisible et compréhensible (article L. 221-8 du Code de la consommation).

Le délai de paiement lors d'un démarchage à domicile

Le professionnel ne peut exiger suite à un démarchage à domicile aucun paiement de la part du consommateur avant l'expiration d'un délai de 7 jours à compter de la conclusion du contrat (article L. 221-10 du code de la consommation).

Le droit de rétractation suite à un démarchage à domicile

L'article L. 221-18 du Code de la consommation prévoit que le consommateur dispose de 14 jours à compter de la conclusion du contrat de vente conclu suite à un démarchage à domicile pour exercer son droit de rétractation.

Ce droit peut être exercé sans que le consommateur n'ait à justifier son choix par l'envoi du formulaire de rétractation, d'une lettre claire ou de l'utilisation de l'espace dédié sur le site Internet du professionnel qui doit immédiatement accuser réception de la rétractation (article L. 221-21 du Code de la consommation).

Enfin, le professionnel doit rembourser le consommateur de la totalité des sommes versées, y compris des frais de livraison, dans les 14 jours à compter de la date à laquelle il est informé de la décision du consommateur de se rétracter (article L. 221-24 du Code de la consommation).

PRÉFECTURE

@Prefet03

Les services de l'État dans l'Allier

www.allier.gouv.fr/

Infos
Actus
Services
Démarches

Twitter

Facebook

Rejoignez-nous !



La 4G peut perturber ponctuellement la réception de la TNT

POURQUOI LA 4G PEUT-ELLE PERTURBER LA TNT ?

La 4G utilise plusieurs bandes de fréquences, dont certaines sont très proches de celle de la TNT. Cela peut provoquer des perturbations dans la réception des chaînes de télévision. Vous n'êtes potentiellement concernés que si vous recevez la télévision par une antenne râteau. La 4G n'a pas de conséquence sur la réception par ADSL, satellite, câble ou fibre optique*.

QUE FAIRE EN CAS DE PERTURBATIONS ?

Un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile vers les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne râteau :

assistance.recevoirlatnt.fr
ou appelez le **0970 818 818** (appel non surtaxé)

Un diagnostic réalisé par l'ANFR permettra de confirmer ou non que les mises en service 4G sont à l'origine du brouillage.

En cas de **brouillage avéré par la mise en service d'un site 4G**, vous (ou votre syndic en habitat collectif) êtes rappelé **dans les jours** qui suivent votre démarche pour programmer l'intervention d'un antenniste.

Des solutions simples pour remédier aux perturbations causées par la 4G ont été identifiées. Elles sont financées par les opérateurs de téléphonie mobile. Vous bénéficiez donc d'une intervention gratuite en saisissant l'ANFR via l'une des deux plateformes de contact ci-dessus.

*En cas de mauvaise réception par une box (ADSL ou fibre optique), le câble ou le satellite, contactez directement votre opérateur.

4G et TNT : ce qu'il faut savoir

Les opérateurs de téléphonie mobile développent leurs services de 4^e génération sur l'ensemble du territoire.

Dans certains cas, le déploiement de la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau.

Pour y remédier, un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place auprès des téléspectateurs.

ÉLAGAGE

Les responsabilités



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

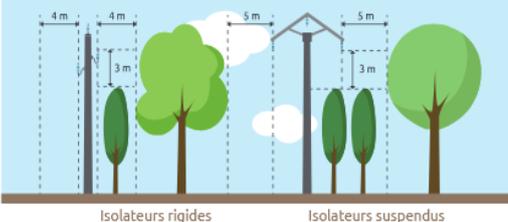
Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

Les règles et les distances

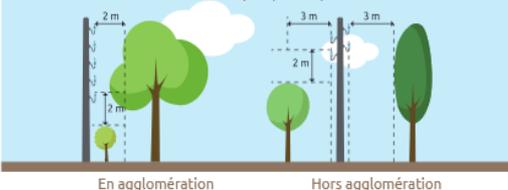
Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201)

LIGNES HAUTE TENSION (HTA) - 15 ou 20 000 volts

Attention : les distances varient selon les types de lignes.



LIGNES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



LIGNES ISOLÉES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



PÊLE-MÊLE CONCOURS PHOTOS



MANIFESTATIONS

4 janvier	Loto-rifles Comité des Fêtes
15 février	Soirée jeux Oxygène
15 février	Lâcher de truites La Lotte
29 février	Concours de belote Club de l'Amitié
3 mars	Concours de belote entre adhérents UNRPA
8 mars	Puces des couturières Atelier des Petits Points
14 mars	Battue aux renards Les Amis des 2 Rivières
4 avril	Soirée Country
18 et 19 avril	Rencontre 2 CV de Cognac
10 mai	Thé dansant UNRPA
17 mai	Foire aux ânes et brocante
14 juin	Randonnée Veuroise (Don d'organes)
21 juin	Fête de la musique
14 juillet	Loto-rifles Comité des fêtes
18 juillet	Concours de pêche La Lotte
26 juillet	Rues piétonnes avec La Chavannée
9 août	Loto UNRPA
14 août	Brocante Comité des fêtes
15 août	Fête patronale, défilé de chars, bal et feu d'artifice
3 et 4 octobre	Rassemblement les 2 CV de Cognac
10 octobre	Belote UNRPA
12 octobre	Foire aux Mesles
30 octobre	Veillée Compagnons de St Hippolyte
6 novembre	Concours de belote interclubs Club de l'Amitié
14 novembre	Diner Sainte Barbe Amicale Pompiers
19 novembre	Beaujolais nouveau UNRPA
29 novembre	Téléthon
6 décembre	Marché de Noël Atelier des Petits Points
18 décembre	Concert de Noël-Chorale FA SI LA Chanter

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Tel : 04 70 66 40 67

Mail : mairie.le.veurdre@wanadoo.fr

Site : www.leveurdre.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Point informatique à disposition du public

ÉCOLE

04 70 66 41 04

ASSISTANTE SOCIALE sur rendez-vous

Chantal PRUGNARD

04 70 67 03 04

CENTRE SOCIAL DE LURCY-LÉVIS

04 70 67 91 35

LA POSTE

04 70 66 43 49

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h45 à 16h45

ASSOCIATION DES AIDES MÉNAGÈRES

04 70 66 33 84

DÉCHETTERIE DE LURCY-LÉVIS

06 08 40 03 07

OUVERTURE les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h30

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES (SICTOM)

04 70 46 77 19

Collecte tous les jeudis

sauf La Capon et Le Champ Vras (semaine impaire)

PERMANENCE TRÉSORERIE A LURCY-LÉVIS

04 70 67 81 78 ou 04 70 34 11 60

Le mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h

PRÉFECTURE

04 70 48 30 00

CONCILIATEUR

04 70 44 33 84

ENFANCE MALTRAITÉE

119

VIOLENCES CONJUGALES

3919

HÉBERGEMENT D'URGENCE

115

POMPIERS

18

112 numéro d'appel d'urgence Europe

SAMU 15

GENDARMERIE

17 ou 04 70 67 80 28

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

06 32 22 67 24

MÉDECIN DE GARDE

04 70 48 57 87

PHARMACIE

04 70 66 40 78

INFIRMIÈRES

04 70 66 42 40

SIVOM

04 70 43 92 44

EDF

0 810 73 96 97

France TÉLÉCOM (dépannage)

1013

MOULINS COMMUNAUTÉ

04 70 48 54 54

MOULINS COMMUNAUTÉ EAU/ASSAINISSEMENT

04 70 48 54 60

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

04 70 34 40 03

TRANSPORTS A LA DEMANDE

- CONSEIL DÉPARTEMENTAL 0 800 800 966

- MOULINS COMMUNAUTÉ 0 800 20 24 43

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

0 820 250 310

DROGUES, ALCOOL, TABAC

113